

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 3
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Un exposé du chancelier allemand sur la politique intérieure. La réforme électorale aux Indes. Détente entre la Bolivie et le Paraguay.

Le chancelier allemand a fait hier dimanche à Münster, en Westphalie, le discours qu'on avait annoncé. Il a parlé devant une assemblée d'agriculteurs westphaliens.

M. von Papen a débuté par une vive attaque contre les chefs hitlériens, dont il a sévèrement qualifié l'attitude au sujet du jugement des assassins de Beuthen. Il leur a catégoriquement dénié la qualité de porte-parole du peuple allemand, qu'ils revendiquent avec tant d'aplomb.

Le chancelier a défini une fois de plus la position du gouvernement à l'égard des partis. Il a déclaré à nouveau que le gouvernement se sentait parfaitement indépendant des partis et ne ferait aucun cas de leurs exigences contradictoires. C'est un gouvernement d'autorité, qui a conscience de représenter les aspirations communes à tout le peuple allemand, dégagées des préoccupations particulières des factions.

M. von Papen n'a pas annoncé ses intentions à l'égard du Reichstag. Son silence, autant que ses paroles, indique qu'il est décidé à passer outre à l'opposition du parlement et à garder le pouvoir en dépit des députés.

Le chancelier a fait mention des négociations du Centre catholique avec les hitlériens. D'après le langage des journaux du Centre, ces pourparlers ont pris un tour assez étrange : il s'agirait de constituer une majorité antiministérielle. Avant le grand échec de Hitler auprès de Hindenburg, les nationalistes-sociaux faisaient froide mine au Centre; leurs orateurs et leurs journaux déclaraient qu'il ne pouvait être question d'une collaboration avec le Centre catholique. A ce moment-là, les hitlériens voulaient le pouvoir pour eux seuls. Hindenburg le leur ayant refusé, leur désir de la vengeance leur a fait prendre goût à une coalition avec le Centre catholique qui, de son côté, garde un vif ressentiment contre M. von Papen pour avoir évincé M. Brüning. C'est dans cet esprit que, de part et d'autre, les négociations se sont engagées. Le Centre voudrait à tout prix — c'est le cas de le dire — revenir au jeu parlementaire normal et ôter ainsi au gouvernement l'argument de l'impuissance et de l'incohérence du Reichstag.

M. von Papen sent parfaitement, comme le héros de Molière, qu'il n'est question que de sa mort dans ces projets de mariage du Centre avec les hitlériens. Il a caractérisé ces mamours inattendus en disant que les deux compères jouaient chacun au plus fin, l'un cherchant à embrasser l'autre pour le dévorer.

Quant aux questions économiques, le chancelier a exposé un plan de lutte contre le chômage qui, par une ingénieuse combinaison fiscale, permettrait de fournir du travail à 1,700,000 chômeurs. Il a promis l'appui du gouvernement à l'agriculture, mais en déclarant qu'il ne saurait être question d'un système protectionniste qui isolerait l'Allemagne, laquelle ne saurait supporter pareil régime, ayant besoin de l'étranger pour vivre. M. von Papen a également répudié toute idée d'inflation et d'étatisation économique et a fait une chaleureuse apologie de l'initiative privée, ressort naturel de l'activité économique.

Le Times, de Londres, a noté des signes encourageants d'une certaine évolution de l'opinion, dans l'Inde (le Pendjab mis à part), vers un accueil plus favorable au récent projet britannique de système de vote pour les élections communales.

Les musulmans, qui, dernièrement, avaient déclaré ne pas vouloir coopérer à l'élaboration du statut de l'Inde, si on ne leur accordait pas, sans réserve, ce qu'ils demandaient, n'ont pas persisté dans leur attitude intransigeante.

D'autre part, le parti libéral hindou paraît très favorable au plan britannique, qu'il

considère comme étant de nature à faire avancer la question du statut de l'Inde; toutefois, l'attitude des extrémistes sikhs reste menaçante.

Rappelons que les principales dispositions du projet sont les suivantes : le nombre total des sièges à pourvoir dans les neuf provinces est de 1513. Ces sièges sont distribués en plusieurs classes dans lesquelles sont répartis les électeurs, d'après, notamment, leur religion, leur race, leur position sociale ou leur rôle économique. Outre ces collèges électoraux, une classe, dite « générale », rassemble tous les électeurs dont le nombre dans une région, par suite de l'émiettement des sectes, n'est pas suffisant pour constituer des collèges déterminés. Cette classe « générale » comprend aussi les Hindous. Enfin, des sièges sont prévus pour les régions arriérées.

La répartition numérique de ces différentes classes est la suivante : classe « générale », 705; parias, 71; régions arriérées, 20; Sikhs, 35; musulmans, 489; Indiens chrétiens, 21; Anglo-Indiens, 23; Européens, 23; commerce et industrie, 54; propriétaires, 35; universités, 8; travailleurs, 38. Sur le total de 1513 sièges, 37 sont réservés à des femmes, suivant l'idée anglaise que les femmes auront un rôle important à jouer dans l'évolution politique de l'Inde.

En dépit de quelques escarmouches, la situation semble s'améliorer entre le Paraguay et la Bolivie. Deux interventions, surtout, ont contribué à cette amélioration qui est, d'ailleurs, fort lente : le rappel, par la Société des nations, des obligations du pacte Briand-Kellogg contre la guerre, et, principalement, une démarche collective des Etats américains auprès des deux adversaires. Cette dernière note, qui était rédigée en termes énergiques, portait sur deux points essentiels : les puissances américaines ne peuvent permettre une guerre sur leur continent; elles ne reconnaîtront aucune conquête faite par la force. Par là, tout différend doit être réglé par l'arbitrage. Les deux adversaires étaient donc invités à cesser tout mouvement de troupes au Chaco et à soumettre les réclamations qu'ils pourraient avoir à formuler à une commission d'enquête.

Le Paraguay n'a pas été très content de cette seconde démarche. Dans ce pays, l'opinion publique attendait une intervention unilatérale, qui n'aurait visé qu'à obliger la Bolivie à déposer les armes.

On connaît, en effet, la genèse du conflit : les troupes boliviennes occupent un poste avancé paraguayen; les troupes paraguayennes contre-attaquent et repoussent les Boliviens, qui, en manière de représailles, s'emparent de trois autres postes, dont celui de Boqueron. La Bolivie, alors, se déclare prête à négocier, tandis que, au Paraguay, on mobilise dix classes.

Ce conflit est la répétition exacte de celui de 1928, mais on peut espérer que, cette fois-ci, on arrivera à la conclusion, par voie d'arbitrage, d'un accord définitif au sujet du litige du Chaco. Les deux adversaires y paraissent décidés et repoussent, en tous cas, tout arrangement provisoire.

Jusqu'ici, les discussions avaient porté sur l'étude des titres que chacun des adversaires prétend avoir à la possession de tout le Chaco, sans, naturellement, qu'on puisse se mettre d'accord sur la valeur de ces titres. Or, la Bolivie a défini, ces derniers temps, sa position : elle a affirmé, en effet, son désir d'obtenir simplement un débouché sur le Rio Paraguay, abandonnant ainsi la plus grande partie de ses prétentions en échange d'un port sur ledit fleuve. Au Paraguay, l'opinion publique, dans sa majorité, repousse encore toute concession territoriale, mais, le principe de l'arbitrage étant admis, une telle solution finira probablement par être acceptée; beaucoup de personnes commencent, du reste, à en admettre la nécessité.

Le discours de M. von Papen

Le chancelier contre Hitler. — Le nouveau programme économique du gouvernement. — Contre l'entente du Centre catholique avec les hitlériens.

Münster (Westphalie), 28 août.

Le chancelier von Papen, dans son grand discours au congrès des paysans de Westphalie, a relevé d'abord que la tâche du gouvernement n'est pas limitée à un travail de détail dans le domaine économique et politique.

« Nous voulons, a-t-il dit, poser les bases d'une nouvelle Allemagne. Nous savons bien que l'homme n'ordonne pas les choses selon son bon vouloir et qu'il n'est qu'une partie de l'ordre voulu par Dieu.

« L'éducation chrétienne dans la famille et à l'école doit former le point de départ de toute politique d'Etat. Ces idées conservatrices exigent que le pouvoir de l'Etat soit basé sur l'autorité. Cette dernière doit être forte et indépendante, afin qu'elle puisse s'exercer dans la justice et puisse garder en main ferme l'ordre de la société et l'économie. Elle ne doit pas être un jouet entre les diverses forces de la société, entre les partis et les groupes.

« Les jugements d'Ohlau et de Beuthen montrent que la justice est la même pour la droite que pour la gauche. Les uns et les autres demandent que leur adversaire politique soit mis hors la loi. On voudrait que, dans les luttes politiques, le meurtre et la vengeance fussent permis, que l'adversaire soit sans protection et sans droit. L'objectivité est considérée comme une injure. L'Etat a pour devoir de s'opposer de tout son pouvoir à une pareille morale politique.

« L'indiscipline qui ressort de l'appel du parti nationaliste-social fait voir sous un jour étrange sa revendication du pouvoir. Je ne reconnais pas aux chefs de ce parti le droit de considérer la minorité qui les suit comme constituant seule la nation allemande.

« Si j'interviens aujourd'hui contre Hitler, en faveur d'un Etat où règne le droit en faveur de l'autorité de l'Etat, c'est moi et non pas lui qui poursuis le but que désirent atteindre des millions de ceux qui le suivent dans la lutte contre la domination des partis, contre l'arbitraire et l'injustice.

Parlant ensuite des questions économiques, le chancelier a dit :

« Il est évident que le gouvernement doit aider l'agriculture de toutes ses forces. Mais les dures expériences de ces dernières années nous ont montré qu'il est inutile de vouloir aider à quelques-uns seulement.

« Le gouvernement a déclaré à plusieurs reprises que, pour assainir la situation économique, il faut d'abord répondre aux besoins du marché intérieur. L'Allemagne ne peut pas renoncer à ses relations économiques avec l'étranger, car elle a besoin de toutes les possibilités de travail que peuvent lui donner les marchés extérieurs. Mais la partie essentielle de l'alimentation doit être trouvée dans le pays. Il sera toujours difficile de mettre en accord les besoins des exportateurs avec ceux du marché intérieur. Mais je puis vous assurer que le gouvernement fera son possible pour régler les importations.

« A l'étranger comme dans le pays, on devra comprendre la nécessité des mesures envisagées, car il n'est pas vrai que notre situation actuelle ait été provoquée uniquement par une mauvaise politique économique allemande.

« En Allemagne, la crise qui ébranle le monde entier a éclaté plus rapidement qu'ailleurs, par suite de la perte de la guerre et du paiement des réparations. La crise a été plus grave que dans n'importe quel autre pays, parce que le capital a été détruit par l'inflation et que le manque de capitaux qui s'est fait sentir tout à coup a privé la production et la consommation de la base nécessaire.

« Cette crise a eu pour conséquence un chômage considérable. La restauration de notre économie doit se faire en suivant les directions que voici :

« Le cours de notre monnaie ne doit pas être menacé. Nous ne pouvons pas permettre que notre marc soit dévalorisé; nous ne voulons pas courir de nouvelles aventures.

« La force économique la plus importante est l'initiative privée. Le gouvernement s'oppose donc à toute intervention de l'Etat dans le domaine de l'économie privée. C'est à l'initiative privée qu'il appartient de faire renaître la confiance.

« Il semblait jusqu'ici que toute tentative de venir en aide à l'économie fût vouée à l'insuccès, mais, aujourd'hui, le poids des réparations a été allégé. Partout à l'étranger et en Amérique, en particulier, les résultats de la conférence de Lausanne ont fait renaître l'espoir d'une nouvelle vie. Il serait temps de nous rappeler, nous aussi, que, depuis Lausanne, le fruit de notre travail nous restera. C'est la première condition pour ranimer l'initiative économique.

« Le gouvernement est résolu à faire une tentative de grand style en ranimant l'économie

privée, afin d'occuper de nouveau des ouvriers et de réduire le nombre des chômeurs. La plus grande partie du chemin qui doit nous faire sortir de la crise a été parcourue.

« Tout l'appareil de production de l'Allemagne doit être mis en mesure de participer à cette restauration. Les sacrifices qui devront être faits pour atteindre ce but devront être assez importants pour obtenir un effet suffisant. Une somme de plus de 2 milliards de marks devra être avancée; elle dépassera les sommes engagées jusqu'ici pour l'organisation de travaux pour les chômeurs.

« Cette somme de plus de deux milliards ne sera pas fournie par un emprunt obligatoire. Mais, pour tous les impôts entravant particulièrement la production, comme l'impôt sur le chiffre d'affaires, l'impôt sur l'industrie, etc. arrivant à échéance du 1^{er} octobre 1932 au 1^{er} octobre 1933, il sera, après paiement, délivré des récépissés qui serviront à compenser, pendant les années 1934 à 1938, tous les impôts du Reich, à l'exception de l'impôt sur le revenu. Il s'agira d'une somme de 1500 millions de marks. Ces bons auront le caractère d'un prêt des contribuables au Reich et pourront servir immédiatement à obtenir des crédits.

« En outre, le gouvernement du Reich a l'intention de mettre à disposition des entreprises allemandes pour 700 autres millions de marks de bons d'impôts, à condition que ces entreprises donnent la preuve qu'elles occupent un plus grand nombre d'ouvriers. Si ces sommes sont entièrement utilisées, près de 1,750,000 chômeurs pourront être occupés.

Le chancelier a annoncé, en outre, que si les patrons occupent un plus grand nombre d'ouvriers, ils seront autorisés, dans certains cas, à fixer les salaires en dessous des tarifs. Cependant, le gouvernement a l'intention de maintenir les lois sur les tarifs et sur l'arbitrage. Ces mesures ne resteront d'abord en vigueur que pendant 12 mois.

Le chancelier a annoncé ensuite une réforme financière et une réforme administrative.

En terminant, le chancelier a déclaré qu'il était de son devoir d'empêcher les troubles de partis. Il est question actuellement d'une coalition entre le Centre et les hitlériens. Le chancelier ne pense pas que ce projet pourra aboutir, car il n'est guidé que par l'idée d'un des partis de détruire l'autre. On peut se demander si des manœuvres de ce genre sont admissibles à l'heure où le peuple allemand est dans la détresse.

Le gouvernement n'a pas l'intention d'apporter une modification aux lois fondamentales de la constitution ni de modifier la forme de l'Etat.

Münster, 29 août.
Le chancelier du Reich a déclaré à un représentant de la Rheinisch-Westfälische Zeitung qu'il est heureux que le programme que le gouvernement allemand proposera au président du Reich réalise une partie des vœux des nationalistes-sociaux. Le gouvernement, dit-il, est un gouvernement d'autorité, indépendant des partis. C'est pourquoi il croit pouvoir réaliser son programme sur une base large et en dehors de tout intérêt particulier. Il espère pouvoir obtenir l'approbation tant des ouvriers que des patrons.

Son but est de procurer du pain à un ou deux millions d'Allemands. Les bases des contrats collectifs doivent être maintenues intégralement, pour lutter contre l'exploitation honnête des faibles et éliminer l'abus de la force. Le programme du cabinet doit contribuer à donner une forte impulsion au peuple allemand et à créer une atmosphère de confiance. Chacun doit se convaincre que le produit de son travail ne tombe pas dans un tonneau sans fond, mais qu'il lui profitera ainsi qu'à sa famille et au peuple tout entier.

Berlin, 29 août.

Le chancelier von Papen doit arriver ce matin à Berlin, d'où il se rendra à Neudeck chez le président du Reich.

Berlin, 29 août.

La plupart des groupes du Reichstag et de la Diète prussienne se réuniront aujourd'hui lundi, étant donné que les deux parlements auront leurs séances d'ouverture demain mardi. M. Brüning se trouve déjà à Berlin.

Berlin, 29 août.

L'ex-chancelier Brüning dément la nouvelle parue dans la Deutsche Allgemeine Zeitung, d'après laquelle il aurait tenté de former une coalition dirigée contre le président du Reich et qu'il aurait déclaré que, s'il devenait chancelier, Hindenburg devrait s'en aller.

UN ACTE DE COURTOISIE INTERNATIONALE DU PRÉSIDENT HINDENBURG

Berlin, 28 août.

Le président du Reich a décerné la médaille Goethe, à l'occasion de la fête du centenaire de Goethe, organisée par la ville de Francfort, à M. Mussolini, chef du gouvernement italien, et à M. Edouard Herriot, président du conseil français, ainsi qu'à M. Ramos, ministre des cultes portugais. Cette médaille a également été remise à de nombreuses personnalités intellectuelles d'Allemagne et de l'étranger.

La guerre civile au Brésil

Rio de Janeiro, 28 août.

Le bruit court que le nombre des victimes de la guerre civile du Brésil s'élèverait à 15,000.

A Rio de Janeiro, la situation est très grave. Les troupes gouvernementales ont été obligées de tirer sur la foule.

Rio de Janeiro, 28 août.

On mande de Sao-Paulo que l'amiral Casais Noronha a lancé un appel à la marine brésilienne, dans lequel il lui demande de se révolter pour soutenir la cause révolutionnaire. Des combats ont eu lieu sur tout le front. Les troupes gouvernementales ont reçu des renforts.

Buenos-Ayres, 28 août.

Des appels pressants en faveur de la paix ont suivi à Rio les nouveaux succès des rebelles de plusieurs centres stratégiques.

On mande de Porto-Alegre que le général Portunha s'est joint au mouvement de Rio-Grande-do-Sul et s'est emparé de la ville de San-Pedro, menaçant l'embranchement ferroviaire de Santa-Maria. Après avoir résisté à de vigoureuses attaques de la part des fédéraux, les révolutionnaires de Sao-Paulo ont contre-attaqué avec succès. Ils prétendent avoir opéré une forte avance le long de la voie ferrée près du tunnel de Kulluz dans la Sierra del Mante Quira.

D'autre part, le gouvernement fédéral est très gêné par les troubles qui ont éclaté à Rio. Le général Florez de Cunha a été appelé hâtivement du front dans la capitale.

L'amiral Silveira a envoyé de Rio un message aux rebelles pour leur offrir la paix. Ceux-ci ont repoussé jusqu'ici les offres du gouvernement fédéral.

Rio de Janeiro, 29 août.

Les journaux confirment que des personnalités des cercles commerciaux et industriels de Rio doivent partir pour Santos en vue d'entrer en contact avec des personnalités de Sao-Paulo.

Le Libéria

Genève, 28 août.

Le délégué permanent du Libéria à Genève vient de communiquer au secrétaire général de la Société des nations l'acceptation, par son gouvernement, du plan d'assistance proposé par le comité du Conseil et recommandé par le Conseil dans sa séance du 20 mai dernier.

Cette assistance est sujette à certaines modifications, demandées par le Libéria, modifications qui seront communiquées d'ici quelques jours. Le plan général prévoit l'adoption de certaines mesures dans les domaines administratifs, de l'hygiène et des finances, mesures qui seront instituées avec l'aide d'un conseiller nommé par la Société des nations et de plusieurs experts nommés par le gouvernement du Libéria. Le plan prévoit également certaines modifications dans les concessions accordées par le contrat avec la Firestone Plantation's Cie et dans le contrat avec l'American Financial Corporation. Les arrangements définitifs pour la mise à exécution du plan seront discutés par le comité du Conseil, qui se réunira le 19 septembre.

On se rappelle que ce plan a été élaboré à la suite d'une recommandation de la commission spéciale d'enquête de 1930, concernant l'esclavage au Libéria, et comme suite à la demande du gouvernement de Libéria en vue d'une assistance par la Ligue de Genève, à l'effet de mener à bien cette recommandation.

LA PRUSSE ET LE REICH

Berlin, 28 août.

Le chancelier von Papen a écrit à M. Kerrl, président hitlérien de la Diète prussienne, que le gouvernement prussien n'est responsable de ses agissements que devant le président du Reich et non devant la Diète prussienne. Pendant la durée de ses fonctions, le gouvernement prussien assume le pouvoir conformément aux dispositions de la Constitution prussienne. Le chancelier ne manque pas de relever que le fait de ne pas avoir un gouvernement responsable vis-à-vis du pouvoir législatif en Prusse est une chose regrettable. Toutefois, le moment n'est pas venu de modifier une telle situation.

Le guet-apens mauritanien

Paris, 28 août.

Le ministre des colonies communique une note à propos de l'attaque récente d'un groupe mobile de Mauritanie par un rezzou, dans la région des dunes d'Akreidel. Des renseignements officiels parvenus au ministère des colonies, il résulte que le nombre des Européens tués est de six dont un officier et cinq sous-officiers. En outre, onze tirailleurs sénégalais et vingt-huit gardes maures sont portés manquants.

LES AFFAIRES D'ESPAGNE

Madrid, 28 août.

À la suite du mouvement insurrectionnel du 10 août, les arrestations continuent un peu partout.

A Guadalajara, on a arrêté trois commandants en retraite.

A Cordoue, l'ancien gouverneur de Bilbao, sous le général Bérenguer, M. Gabreira Pozuelo, a été arrêté.

A Saragosse, le comte de Samitier, impliqué dans une affaire de contrebande d'armes, a été appréhendé.

A Séville, un mandat d'arrêt a été lancé contre le marquis Sabucedo, que le général San Jurjo avait nommé gouverneur de Séville au cours du soulèvement du 10 août.

Un autre mandat d'arrêt aurait été lancé contre le commandant Rubio.

Rome, 28 août.

L'Osservatore romano a tenu à répondre à certaines insinuations suivant lesquelles les catholiques auraient une part de responsabilité dans la dernière révolte espagnole.

« Le caractère du soulèvement est trop évident, dit-il, pour qu'on puisse le déformer au détriment des catholiques comme voudraient le faire ceux qui profitent de tout pour leurs affaires sectaires. Tout le monde peut témoigner que l'épiscopat, le clergé, les ordres religieux, les associations, tous ceux qui ont quelque influence dans la vie catholique, furent absolument étrangers à toute action séditionnelle, donnant la preuve qu'ils savent souffrir et chercher le remède aux maux immenses dont souffre l'Espagne en Espagne dans les voies justes et légitimes tracées par le Souverain Pontife.

« Nos journaux, au cœur même de la polémique, ont toujours reconnu loyalement le devoir d'obéissance des catholiques envers l'autorité constituée. L'ordre de suspension des journaux catholiques a justement surpris beaucoup de gens, même non catholiques. Il faut espérer que ces ordres seront révoqués le plus tôt possible. En faisant cet acte de justice, les autorités dégageront leur responsabilité des extrémistes qui ont profité des derniers événements pour se jeter une fois de plus contre nos institutions. Les incendies d'églises, en effet, ont recommencé à Séville, à Grenade et ailleurs. Quel rapport y a-t-il pourtant entre les Seurs adoratrices de Grenade et le général San Jurjo ? Personne n'a jamais pu le dire. »

LE JAPON EN MANDCHOURIE

Londres, 28 août.

On mande de Moukden au Times : A son arrivée à Chantoung, vendredi, le général Muto, envoyé spécial du Japon auprès du gouvernement mandchou, a adressé un message à la population mandchoue et aux Japonais. Il y insiste sur la communauté d'intérêts de la Mandchourie et du Japon et il avertit qu'il faut se tenir prêt à combattre ceux qui tenteraient d'entraver les progrès du gouvernement mandchou.

Londres, 28 août.

On mande de Washington au Times : Selon les informations reçues dans les milieux diplomatiques, le Japon reconnaîtra le nouvel Etat mandchou le 7 septembre. C'est à cette date que sera signé le traité avec le gouvernement mandchou.

Cet accord contiendra, outre les clauses précédemment indiquées (notamment celle qui charge le Japon de la défense du nouvel Etat, et celles relatives aux chemins de fer et à l'abolition de l'extraterritorialité) les clauses suivantes : 1° Reconnaissance formelle par le gouvernement mandchou de tous les traités conclus par la Chine, sauf ceux qui menaceraient le nouvel Etat.

2° Promesse du gouvernement mandchou de protéger les intérêts nippons.

3° Emploi de fonctionnaires japonais par le nouvel Etat pour garantir la sécurité de son statut international.

4° Liberté complète pour les Japonais de résider, de voyager et de faire du commerce en Mandchourie.

L'Entente franco-britannique

Londres, 28 août.

Au sujet des informations qui ont été publiées ces jours derniers à l'étranger et qui représentent le gouvernement anglais comme entièrement rallié à la thèse juridique allemande de l'égalité des armements, on déclare dans les milieux autorisés britanniques que l'étude de cette question se poursuit et que ce qui a été publié à ce sujet doit être considéré comme prématuré.

Londres, 29 août.

M. Herbert Samuel, ministre de l'Intérieur britannique, est arrivé hier dimanche à New-Jersey, où il doit avoir une entrevue avec M. Herriot, président du Conseil français.

Bien que l'entrevue doive avoir un caractère strictement privé, on affirme que les conversations entre les deux hommes d'Etat pourraient bien porter sur la prochaine conférence économique mondiale ou sur la reprise de la conférence du désarmement à Genève.

Pauvres paysans russes !

Moscou, 27 août.

Le gouvernement des Soviets vient de promulguer un décret menaçant de la peine de mort les individus qui se rendent coupables de « vol de céréales ». Il s'agit des récoltes faites en violation des lois communistes. D'importants procès vont avoir lieu prochainement contre des paysans coupables de s'être appropriés du blé aux dépens de l'Etat.

Un discours de M. Mussolini aux officiers

Pérouse, 29 août.

Un défilé de 40,000 soldats sur la plaine du Gubbio, devant le roi et le chef du gouvernement, a terminé les manœuvres italiennes.

L'agence Stefani publie le texte du discours prononcé par M. Mussolini devant 2000 officiers réunis au grand rapport.

Après avoir exprimé sa satisfaction au ministre de la guerre, au chef de l'état-major, au directeur des manœuvres, aux commandants des deux partis, aux officiers de toutes les armes et surtout aux réservistes, il a déclaré :

« Naturellement que, aux grandes manœuvres — et celles-ci sortent des limites normales — on ne peut pas demander la solution de problèmes de haute stratégie. La stratégie, du reste, n'est qu'un aspect de la politique. On ne peut pas imaginer de stratégie faisant abstraction des règles de la politique d'un grand Etat.

« Mais c'est seulement par les grandes manœuvres qu'on peut mettre la doctrine en contact avec la réalité. Considérer la carte le passage des montagnes, traverser des fleuves est bien différent de ce qui se présente sur le terrain.

« Mais les grandes manœuvres sont utiles surtout pour mettre à l'épreuve la force morale des hommes, pour apprendre à connaître leur force physique, et à ce point de vue, les manœuvres de la dixième année du régime ont été très satisfaisantes. Les réservistes ont marché comme des recrues. Il y a eu très peu de cas de maladie, malgré la chaleur étouffante. La force déployée par chaque homme a été admirable. Tous les services ont fonctionné à la perfection. Il ne s'est produit aucun incident, malgré les routes difficiles et poussiéreuses. C'est là, Messieurs les officiers, le résultat de dix années du régime fasciste. Enfin, je vous rappelle que, en temps de paix comme à la guerre, il n'y a qu'une seule chose qui ait une valeur réelle, décisive souvent et entraînant toujours : l'exemple. »

LE CONGRÈS ROLLAND-BARBUSSE CONTRE LA GUERRE

Amsterdam, 27 août.

Le congrès contre la guerre, qui devait se tenir à Genève, s'est ouvert samedi après midi. La France est représentée par 700 participants, l'Allemagne par 500, parmi lesquels plusieurs femmes députés au Reichstag, l'Angleterre par 80 personnes, l'Amérique par 30 délégués, les Indes britanniques par le président Patel. La Russie n'est pas représentée, les autorités hollandaises ayant refusé les passeports aux délégués, parmi lesquels se serait trouvé Maxime Gorki. Barbusse a présidé la séance d'ouverture. Il a décrit le but du congrès. L'opinion publique, a-t-il dit, doit s'unir contre la guerre mondiale. Le congrès se propose de créer à Paris un bureau international pour commencer une lutte acharnée contre la guerre (en réalité, pour la révolution).

Déboires fiscaux en Tchéco-Slovaquie

Prague, 28 août.

Malgré l'énergie déployée par les agents du fisc, les recettes ont été bien inférieures aux prévisions.

Le produit de l'impôt direct de ces cinq premiers mois est en diminution de 17 millions de couronnes sur les prévisions ; le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires et les taxes de luxe est en recul de 20 millions ; le produit de l'impôt sur les objets de consommation, en recul de 47 millions.

Les autres impôts sont en diminution de 93 millions.

Pendant ces cinq premiers mois, la caisse de l'Etat a encaissé 163 millions de couronnes ou le 6 % de moins que les prévisions.

L'expérience de l'augmentation des prix des tabacs a été désastreuse, car au lieu de 1043 millions escomptés pour ces cinq premiers mois, la recette n'a été que de 827 millions, soit 21 % de moins qu'on n'avait prévu.

Révolte dans l'Equateur

Guyaquil (Equateur), 28 août.

La garnison de la capitale de l'Equateur s'est soulevée et a proclamé M. Bonifaz comme nouveau président. M. Bonifaz avait été élu président en automne dernier, mais l'élection avait été déclarée nulle du fait qu'il n'était pas citoyen de l'Equateur.

Santiago-du-Chili, 28 août.

On mande de Quito que, grâce à un mouvement à la fois militaire et ouvrier qui a éclaté dans l'Equateur, M. Bonifaz a été proclamé président de la République. M. Bonifaz a dissous le Parlement. Celui-ci s'est réuni à Rio de Bamba, sous la présidence du ministre de la guerre.

L'ancien président de la République, M. Baquerizo, s'est réfugié à la légation d'Argentine.

Le bruit court que, à la suite d'un coup d'Etat de M. Bonifaz, une bataille se serait engagée à Quito.

Navigation aérienne

Le « Graf-Zeppelin »

Reprenant, malgré la crise, la série de ses voyages destinés à assurer la liaison postale entre l'Allemagne et l'Amérique du sud, le dirigeable Graf-Zeppelin, commandé par le capitaine Lehmann, devait quitter sa base de Friedrichshafen, ce matin, lundi, 29 août, à 5 heures. Le dirigeable traversera la France, en passant par Besançon, Lyon, la vallée du Rhône et les Saintes-Marie-de-la-Mer.

L'élection du conseiller aux Etats de Bâle-Campagne

Hier dimanche, a eu lieu l'élection du nouveau conseiller aux Etats de Bâle-Campagne, dont nous avons parlé, à la suite du décès de M. Gustave Schneider, radical. Le candidat radical, M. Ruedin, appuyé par les paysans et par les catholiques, a été élu par 4832 voix. Le candidat socialiste, M. Heckendorn, a obtenu 3841 voix et le candidat évangéliste Nussbaumer 802 voix. La participation au scrutin a été très faible.



M. RUEDIN, le nouveau conseiller aux Etats de Bâle-Campagne

M. Nicole fait un matamore

On nous écrit de Lausanne :

L'autre jour, à propos de l'expulsion d'un locataire chômeur de son domicile, Léon Nicole écrivait : « Nous ajoutons simplement que, si l'on brûle en ce moment en Espagne les signes extérieurs (couvents et églises) de la puissance qui a torturé les honnêtes travailleurs jusqu'ici, il ne faudra pas s'étonner si, un jour, qui peut être prochain, ailleurs également — c'est-à-dire à Genève et en Suisse — les colères populaires se déclanchent contre ceux qui poussent l'exercice du droit de propriété jusqu'à des cruautés qui font penser à un autre âge. »

Un homme averti en vaut deux, et les catholiques suisses doivent être reconnaissants au beau Léon de les éclairer si brutalement sur le sort qui serait réservé aux couvents et églises dans le cas où, par impossible, le bolchévisme à la Nicole parvenait à s'emparer du pouvoir.

Mais peut-être ces propos menaçants ne sont-ils que le fait de la chaleur estivale. Car le rédacteur en chef du *Droit du peuple* supporte très mal la canicule. L'été dernier déjà, il crut voir, un certain soir, 40,000 manifestants sur la plaine de Plainpalais, à Genève ! Aussi, plutôt que de servir à ses lecteurs des bourdes qui donnent à son journal les allures de l'inénarrable *Cultivateur de Chicago*, que ne va-t-il reposer ses meninges fatiguées à la fameuse *Auberge des coucous*. Avec sa tournure d'esprit, il serait assuré d'y être accueilli les bras ouverts, et il aurait, de plus, l'avantage, au cours d'excursions dans le voisinage, de pouvoir se rencontrer avec le député socialiste français Chastanet, lequel se chargerait sans doute de lui enlever de la tête la conception burlesque que les couvents sont les « signes extérieurs de la puissance qui a torturé les honnêtes travailleurs jusqu'ici ». A. A.

Les forestiers

La société suisse des forestiers a tenu son assemblée vendredi et samedi, à Zurich, sous la présidence de M. Darbellay, de Fribourg. La prochaine assemblée aura lieu à Schwytz, en 1933. M. Furrer, forestier cantonal de Soleure, a été nommé président.

Pour les fêtes de Lucerne

La Direction générale des Chemins de fer fédéraux a décidé, en vue des fêtes du sixième centenaire de l'entrée de Lucerne dans la Confédération, qui se dérouleront le 11 septembre, d'accorder des facilités de transport, en ce sens que les billets ordinaires de simple course pour Lucerne donneront droit au retour gratuit.

ARMÉE SUISSE

Le port de l'uniforme dans les manifestations politiques

La participation de soldats en uniforme à des manifestations de quelque nature que ce soit, dirigées contre l'ordre constitutionnel ou l'armée, doit être poursuivie, selon une décision du Département militaire fédéral, comme une infraction au service.

Afin d'éviter des manquements dus à l'irréflexion, la troupe devra être avertie d'avoir garde de participer à des manifestations pouvant être dirigées contre l'ordre constitutionnel ou contre l'armée.

Sur demande spéciale, le commandant d'unité pourra autoriser les hommes à porter le costume civil pour participer à des assemblées politiques ou à des cortèges, mais il devra les rendre attentifs au fait que, même dans ce cas, ce sont les dispositions du code pénal militaire qui leur sont applicables.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Maillard, curé de Damvand

M. l'abbé Maillard, révérend curé de Damvand (Jura bernois), est mort, vendredi, après une longue maladie.

M. le curé Maillard était né aux Genevez, en 1873. Il avait fait ses études à Delle, à Fribourg et à Lucerne. Il fut ordonné prêtre en 1898 et se rendit peu après à Malines, pour étudier la musique. A son retour de l'étranger, il fut appelé comme vicaire à Delémont et il y resta quatre ans. Après quelques mois passés ensuite aux Breuleux, il fut nommé curé de Damvand, en 1905. Il y demeura jusqu'à sa mort, soit pendant vingt-huit ans.

Sous l'impulsion énergique de M. le curé Maillard, la paroisse de Damvand prit un essor réjouissant. L'église fut embellie ; les œuvres se multiplièrent : bibliothèque paroissiale, cinéma gratuit, fondation d'une caisse Raiffeisen, d'une société d'arboriculture. Son activité charitable était également très étendue.

La paroisse de Damvand perdit un guide aimé et respecté et le clergé un membre qui lui a fait grandement honneur.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un escroc recherché

La police d'Agram (Croatie) a lancé un mandat d'arrêt contre un nommé Frank Weinberger, âgé de vingt-huit ans, recherché par les autorités suisses. Weinberger, après avoir émis plusieurs faux chèques, a pris la fuite. Il était fondé de pouvoir de la Banque de Yougoslavie à Agram et perdit sa place. Il se rendit en Suisse, où il émit de faux chèques sur la banque d'Agram. Il commit d'autres faux importants, dont un chèque sur son père. On pense qu'il s'est enfui en Yougoslavie.

Un crime odieux

Samedi, un crime horrible a été découvert à Kollergraben, près d'Obdach (Styrie). A la suite de l'incendie d'une grange, on découvrit dans les débris le cadavre d'une jeune fille qui était partie cueillir des aïnelles et avait disparu depuis plusieurs jours. L'enquête a relevé que la jeune fille avait été tuée et que l'incendie avait pour but de cacher les traces du crime. Un individu a été arrêté.

Le professeur canadien indélicat

L'enquête au sujet des malversations dont est accusé John Machray, président du conseil des gouverneurs de l'université de Manitoba (Canada), a révélé que celles-ci portaient sur une somme d'un million de dollars provenant des biens ecclésiastiques, de fonds universitaires d'un montant considérable.

John Machray, outre ses hautes fonctions universitaires, était également chancelier du diocèse de Ruperts-Land. Les détournements vont entraîner une augmentation de 50 % du prix des études universitaires et probablement aussi une réduction des allocations accordées au clergé des trois provinces de prairie faisant partie du diocèse.

John Machray est en ce moment malade. Mais il a été cité à comparaître, la semaine prochaine sous caution de 50,000 dollars.

L'alpe homicide

Hier dimanche, au cours d'une ascension du Kleiner Wehlturm, en Saxe, M. Bolle, propriétaire d'une entreprise berlinoise de laiterie, a fait une chute de 30 mètres et il a été tué sur le coup. ***

Trois alpinistes lyonnais ont fait une chute sur un névé en descendant du Grand Pic, dans l'Isère. Un quatrième est allé chercher des secours. Une colonne est partie à la recherche des jeunes gens qui seraient assez sérieusement blessés.

Les accidents de la route

Près de Grenoble, hier dimanche, une automobile, dans laquelle se trouvaient cinq personnes, a versé dans un fossé par suite de l'éclatement d'un pneu. Deux passagers ont été tués et les trois autres blessés.

En outre, l'encroisement causé par l'accident a causé trois chutes de motocyclettes et une collision d'automobiles. ***

Une collision s'est produite, hier dimanche, à Varneville-Bretteville (Seine-Inférieure), entre trois automobiles. On compte un tué et seize personnes blessées, qui ont été transportées à l'hôpital de Rouen.

Le fils Michelin tué

Samedi soir, à Clermont-Ferrand, Etienne Michelin, fils du fabricant de pneumatiques, a trouvé la mort dans un accident d'aviation.

Un cyclone en Argentine

Samedi, dans la province de San Juan (Argentine) un cyclone s'est produit, suivi d'une pluie de cendres. On ignore s'il y a des victimes.

SUISSE

Un pompier grièvement blessé

A Bâle, hier dimanche, un accident s'est produit pendant une démonstration de la garde du feu bâloise donnée à l'occasion de la fête du cinquantième de la garde, à l'école industrielle. Un pompier nommé Heizmann s'était élancé dans le tuyau de sauvetage du deuxième étage de l'immeuble. Par suite d'un malentendu, il a été précipité sur le trottoir en arrivant à l'autre bout du tuyau et c'est dans un état grave qu'il a dû être transporté à l'hôpital.

Le crime de Suhr

L'assassin de Suhr (Argovie), Arthur Linder, qui a tué M. Rudolf Peter, agriculteur, et a grièvement blessé Mme Peter, a subi un interrogatoire. Il a motivé son acte, en disant qu'il ne recevait qu'un gage insuffisant. Linder ne manifeste pas le moindre regret. Il s'est mis à chanter quand on l'a conduit sur les lieux du crime. Il a servi dans la Légion étrangère et combattu à côté des Français au Hartmannsweilerkopf.

Terrible collision d'automobiles

Près de Bümpliz (Berne), hier soir, dimanche, une terrible collision s'est produite entre une camionnette, conduite par M. Michel, de Berne, sur laquelle six personnes avaient pris place, et une automobile bernoise, où se trouvaient plusieurs passagers.

Le choc fut très violent ; l'automobile fut renversée. Une fillette de cinq ans a été projetée sur la route et écrasée par la machine. Elle a succombé quelques instants après. Plusieurs autres passagers des deux voitures furent blessés.

Un marchand de diplômes

La police de Lugano a arrêté un pseudo-professeur nommé Trifunovitch, qui octroyait contre paiement de sommes importantes des titres de docteur d'une académie imaginaire de Bruxelles.

Tué par la foudre

Samedi soir, près de Coppet (Vaud), un jeune cycliste, André Failletaz, a été tué par la foudre.

Les orages

Dans le canton de Genève

Un orage qui a sévi samedi après midi, dans le canton de Genève, a causé de sérieux dégâts, notamment dans la région située entre les coteaux de Bernex et de Bardonnex. A Perly, de mémoire d'homme, on n'avait vu un orage d'une telle violence. Dans la région, en effet, les vignes et les récoltes ont été saccagées et littéralement hachées. La trombe s'est prolongée en Savoie où, dans la région du Châble, les grêlons atteignaient la grosseur d'un œuf de poule.

A Versoix, de nombreuses caves ont été inondées. Dans la campagne, des arbres ont été abattus.

Sur la route, de nombreuses automobiles ont subi des avaries et ont dû être remorquées. Sur le lac, nombre d'embarcations furent à sec en péril. Un seul naufrage, sans conséquence, s'est produit.

Dans le canton de Vaud

L'orage de samedi a provoqué un véritable désastre dans le vignoble vaudois. Dans le Lavaux et dans la région de Vevey-Montreux-Villeneuve, la grêle est tombée avec violence. L'eau descendait en torrents dans certains villages, envahissant la voie ferrée du Simplon. Un train de marchandises a partiellement déraillé près de Cully. De Lausanne à Villeneuve, la région offre un aspect lamentable.

A Grandvaux, le 80 % de la récolte du raisin est perdue. La route a été endommagée sur une longueur de deux cents mètres.

A Cully, en certains endroits, la récolte a été complètement hachée par la grêle. Des rez-de-chaussée ont été inondés ; les pompiers ont été alarmés.

Dans le vignoble du Dézaley, la grêle est tombée avec moins de violence, mais les dégâts ont été néanmoins assez considérables. Le véritable désastre a commencé à Treytorrens, où le vignoble a été anéanti. Epesses a énormément souffert, moins toutefois que Rieux, où l'on enregistre une perte d'environ 75 à 80 % de la récolte.

Ni Chexbres ni Rivaz n'ont été touchés par la grêle.

AVIATION

Raids transatlantiques

L'aviateur Mollison a quitté Roosevelt Field (New-York) hier matin dimanche, pour effectuer la première étape de son voyage de retour en Angleterre.

Il a atterri dans un champ, près de Nerepis, à 18 milles de Saint-Jean de Terre-Neuve.

Par ailleurs, le ministère de l'Air britannique annonce qu'il est sans nouvelles des aviateurs Lee et Bochkon, qui avaient quitté Harbour Grace jeudi, pour tenter de voler jusqu'à Oslo (Norvège).

Le circuit d'Europe

À la suite du concours de vitesse qui s'est disputé hier, dimanche, à Berlin, le Suisse Fretz, qui était jusque là 4^{ème}, avec 408 points, a rétrogradé dans le classement général. Les trois premiers sont actuellement : 1. Zwirko, Pologne, 461 p. ; 2. Poss, Allemagne, 458 p. ; 3. Morzik, Allemagne, 458 p.

Un nouvel exploit de miss Earhart

Miss Amelia Earhart a réussi sa tentative de vol transaméricain sans escale, de Los-Angeles (Californie) à Newark (New-Jersey), en 19 h. 2 m. Elle est la première femme qui ait accompli ce raid.

Un nouveau type d'autogire

On va construire, en Angleterre, un nouveau type d'autogire qui possèdera un rotor à deux pales, sans ailes auxiliaires. On a trouvé le moyen, en outre, de supprimer certaines parties du système de contrôle. Ceci permet de réduire le poids de l'appareil et d'améliorer son rendement.

On pense pouvoir mettre cet autogire sur le marché à un prix équivalant à peu près à la moitié de celui d'un avion léger ordinaire. Sa vitesse maxima sera d'environ 80 milles à l'heure (128 km.).

FRIBOURG

Incendie à Bellechasse

On nous écrit :

Samedi soir, vers 6 h. 1/2, un coup de foudre s'est produit sur un grand gerbier du Pénitencier cantonal de Bellechasse, au cours de l'orage qui sévissait sur la contrée. L'immeuble, construit en 1928, contenait à peu près toute la récolte des céréales de l'année ; soit 115.000 gerbes de blé et 150 chars de foin, le tout de première qualité. Le feu se communiqua rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment et, en quelques minutes, l'immeuble et les récoltes ne formaient plus qu'un immense brasier.

La pompe à moteur de l'établissement fut aussitôt mise en action, et les quatre jets déversèrent l'eau en quantité sur le brasier. C'est grâce à cette intervention rapide et énergique qu'un désastre plus grand a pu être évité, un immense feu se trouvant assez près de l'immeuble en flammes. Les pompes du Bas-Vully, de Morat, de Galmiz et celle du pénitencier de Witzwil furent bientôt sur les lieux. Seule la pompe de Witzwil fut également mise en action et lutta énergiquement pour protéger les autres bâtiments ruraux. Les pompiers du Bas-Vully et de Witzwil secondèrent puissamment ceux de Bellechasse.

L'incendie projetait au loin la lueur de ses flammes et, peu à peu, autour du bâtiment effondré, se pressa un nombreux public, au milieu duquel on remarquait M. Bovet, conseiller d'Etat, directeur du département de la police, et M. Meyer, préfet du district du Lac. Ce sinistre, s'ajoutant aux dernières inondations, a produit une profonde émotion dans l'établissement et porte un coup très sensible aux recettes de la maison.

L'information publiée par certains journaux de dimanche matin, suivant laquelle trois détenus auraient profité de l'incendie pour s'évader du pénitencier est dénuée de tout fondement. Au contraire, les prisonniers se sont magnifiquement comportés dans la lutte contre le feu.

Ajoutons que le bâtiment et les récoltes étaient heureusement assurés.

Championnat fribourgeois des cyclistes militaires

Ce premier championnat, placé sous la présidence d'honneur du colonel divisionnaire de Diesbach, a obtenu un grand succès. Epreuve toute militaire, puisque non seulement la vitesse des concurrents, mais leur aptitude au tir et leur tenue entraient en ligne de compte pour l'établissement du classement. Plus de trente concurrents se sont présentés au départ, qui avait lieu individuellement, rendant ainsi l'épreuve plus difficile.

Le départ fut donné par le lieutenant Verdon, tandis que le lieutenant Magnenet, de Genève, le sergent Schenker, de Fribourg, le sergent Godel, de Dombidier, et le caporal Terrapon, de Châttonnaye, composaient le jury. Comme l'indiquent les résultats, la lutte fut très serrée. Nul doute que l'année prochaine une participation plus grande encore et de meilleurs résultats ne soient enregistrés. Il faut féliciter le comité de la Société fribourgeoise des cyclistes militaires de son heureuse initiative.

Résultats : 1. Louis Jaquier, 94 points ; 2. Léon Seydoux, 87,75 p. ; 3. Maurice Favre, 87 p. ; 4. Ulysse Corninbœuf, 87 p. ; 5. Louis Blach, 86 p. ; 6. Albert Jordan, 85,75 p. ; 7. Charles Folly, 83 p. ; 8. Gilbert Godel, 82,75 p. ; 9. Raymond Weber, 82 p. ; 10. Emile Robatel, 82 p. ; 11. Louis Thalman, 81 p. ; 12. Gilbert Jaquier, 80,75 points.

Une date à retenir

La kermesse annuelle en faveur de l'Office central d'assistance aura lieu les 27 et 28 novembre, précédée, le 25, par la journée des enfants. L'Office d'assistance prie instamment les Sociétés qui songeraient à organiser une représentation, un concert, une soirée récréative quelconque de bien vouloir ne pas fixer ces fêtes aux dates ci-dessus. La vente de charité annoncée doit permettre de secourir de nombreuses familles pauvres pendant un hiver que le chômage rendra dur à traverser. Il est donc nécessaire que son succès soit assuré. L'Office central exprime d'avance sa reconnaissance aux Sociétés et aux particuliers pour le soin qu'ils mettront à éviter que d'autres attractions ne coïncident avec la kermesse.

Orage

Samedi soir, à 6 heures, un bref orage a éclaté sur Fribourg. Il y a eu quelques coups de foudre violents. Puis une pluie torrentielle s'est mise à tomber, mêlée de grêle. Les grêlons avaient la grosseur de noisettes ; quelques-uns même étaient de la grosseur d'une noix. Par bonheur, cela fut court. Malheureusement, dans la région de Givisiez, la grêle, tombée beaucoup plus drue, a fait de grands dégâts.

La fête du Touring-Club romand

C'est avec beaucoup d'appréhension que le comité du Touring-Club de Fribourg envisageait, après l'orage de samedi soir, la fête qui devait réunir dans notre ville les automobilistes de tous les cantons romands. Cependant et malgré le ciel couvert d'hier matin dimanche, près de 250 automobiles se trouvèrent réunies à 10 heures au Breiffeld, très obligeamment mis à disposition par M. les de Diesbach. Sitôt après l'arrivée, les comités des sections romandes représentées soit Vaud, Valais, Genève, Neuchâtel, Jura neuchâtois, Jura bernois et Fribourg, se réunirent. Puis, après l'apéritif offert par la maison Droz et Cie, à La Chaux-de-Fonds, les concours de tir commencèrent. Interrompus pour le pique-nique, ils reprirent durant toute l'après-midi au milieu de l'entrain général. Les autorités communales de Fribourg étaient représentées par MM. Gottrau et Spicher.

Les concours de tir et la gymkhana automobile eurent le plus de succès. Au concours de tir par section, c'est la section du Jura bernois qui se classa première, devant Valais et Fribourg. Le concours individuel fut, par contre, gagné par M. Thévoz, garagiste de Fribourg, avec 45 points, devant Suter, de Fribourg, avec 45 points également.

Vers la fin de l'après-midi, eut lieu la distribution des prix. M. le colonel Marro, président de la section fribourgeoise, adressa quelques mots aux participants pour les remercier d'être venus si nombreux. Aux aimables paroles de M. Marro, M. Droz, président de la section du Jura neuchâtois, répondit au nom des sections romandes. Puis, en une longue file, les membres du Touring-Club se rendirent par Marly et le pont de Pérolles aux Charmettes, où eut lieu un dernier concours.

Grâce à une excellente organisation, cette journée fut des plus réussies. Nul doute que chaque participant ne soit rentré chez lui avec le meilleur souvenir des heures si agréables passées à Fribourg.

La musique de Guin s'était très aimablement mise à la disposition des organisateurs.

Le cours de répétition de la compagnie de carabiniers I/2

On nous écrit : C'est sous la conduite de son excellent chef, le capitaine Tinguely, que la compagnie carabiniers I/2 a effectué son cours de répétition. La première semaine a été consacrée à la mise au point du détail et au tir. Pendant les manœuvres de la seconde semaine, cette troupe disciplinée a su garder intacte la renommée que s'est acquis le soldat fribourgeois autant par son bon esprit que par son endurance.

Détachée du bataillon de carabiniers 2, la compagnie est rentrée de Villars-le-Grand à Fribourg, vendredi soir, pour procéder à ses travaux de démobilisation et être licenciée samedi.

Au tir, la compagnie s'est classée première du régiment de carabiniers 4. 32 hommes de cette unité ont obtenu l'insigne de bons tireurs. Les officiers, sous-officiers et soldats suivants ont obtenu l'insigne de tireurs d'élite : Premiers lieutenants P. Bastian et G. Goumaz, le caporal Duc, les carabiniers F. Demierre, L. Spicher et E. Bongard, ainsi que l'armurier G. Jungo.

Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi, 27 août : Œufs, la douzaine, 1 fr. 30-1 fr. 40. Pommes de terre nouvelles, les 5 litres, 50 c. Croux, la pièce, 10-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 20-80 c. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 10-15 c. Pois, le demi-kilo, 30 c. Haricots, le demi-kilo, 30-40 c. Poireau, la botte, 20 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 10 c. Chicorée, la tête, 10-20 c. Oignons, le paquet, 20 c. Concombres, la pièce, 10-20 c. Raves, le paquet, 20 c. Carottes rouges, l'assiette, 10-15 c. Rutabaga, la pièce, 10-15 c. Côtes de bettes, la botte, 20 c. Champignons, l'assiette, 60 c. Rhubarbe, la botte, 20 c. Tomates, le kilo, 60 c. Pommes, les 5 litres, 80 c.-1 fr. 50. Poires (diverses sortes), les 5 litres, 1 fr. 20-1 fr. 50. Myrtilles, le litre, 90 c.-1 fr. Fraises, le demi-litre, 1 fr. Mûres, le litre, 60 c. Framboises, le litre, 60-70 c. Prunes, les 2 litres, 40-60 c. Abricots, le demi-kilo, 40-45 c. Pêches, le demi-kilo, 40-50 c. Citrons, la pièce, 10-15 c. Oranges, la pièce, 10-20 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. 40. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 50. Fromage d'Emmenthal, le demi-kilo, 1 fr. 70-1 fr. 80. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Fromage maigre, le demi-kilo, 70-80 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 80. Pore frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-2 fr. Pore fumé, le demi-kilo, 1 fr. 80-2 fr. 10. Lard, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 40-2 fr. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 70-2 fr. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 francs.

Football

Hier dimanche, au stade de la Mottaz, le match Central I-Berne II s'est terminé par la victoire de l'équipe bernoise par 2 buts à 1. Ce fut une rencontre intéressante, mais où les avants fribourgeois ne se sont pas distingués. Central II a battu Fribourg II par 4 buts à 2.

A. Delorme, O. P.

Albert le Grand

Prix Fr. 1.15

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

FRIBOURG

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

Essayez comme boisson d'été de l'Ovomaltine froide. Elle rafraîchit et reconforte.

Recette: 1-2 cuillerées d'Ovomaltine, 1 verre de lait froid, sucre et glace à volonté.

OVOMALTINE
c'est la santé!

Se trouve partout en boîtes à fr. 2.- et fr. 3.-
Dr A. WANDER S.A. BERNE

A Arconciel

On nous écrit : Le mercredi, 11 août, à Arconciel, le presant travail des champs s'interrompit à 3 h. 1/2, pour permettre à la population d'accueillir sous l'antique bannière paroissiale, recevoir son nouveau curé, M. l'abbé Pierre Jaquet, ancien curé de Cottens.

Une main hardie avait placé une oriflamme au coq du clocher de la tour de la petite mais coquette église d'Arconciel. Des sapins ornés avaient grandi comme par enchantement le long du parcours de la procession. Devant la maison d'école neuve, le clergé du décanat, présidé par M. le doyen Demierre, curé de Pont-la-Ville, la population et les enfants des écoles reçurent le nouveau curé par un chant de circonstance des enfants et par un compliment en vers dont les strophes furent récitées alternativement par cinq ou six bambins à la mine éveillée.

La procession descendit vers l'église fleurie, aux sons de la fanfare d'Arconciel. M. le doyen Demierre redit, du haut de la chaire, la dignité, les devoirs et les mérites d'un chef de paroisse. Le nouveau curé, visiblement ému, remercia chacun et assura tout le monde de sa paternelle sollicitude, en des termes à la fois simples et délicats qui remuèrent les cœurs et reportèrent les pensées vers un passé qui nous reste toujours cher. La bénédiction du Très Saint Sacrement termina la cérémonie.

Un souper, excellemment servi par M. Gremaud, aubergiste, réunit le clergé du décanat, les autorités de la paroisse et les membres du corps enseignant. Il fut empreint de la plus franche cordialité. Le discours de bienvenue fut prononcé par M. Trinchon, conseiller paroissial. Tous les discours furent vivement applaudis.

Le soir, un beau concert, organisé par les sociétés de chant et de musique, prouva à M. le curé d'Arconciel qu'il ne lui sera pas difficile de s'attacher le cœur de ses nouveaux paroissiens.

A Ménériers

On nous écrit : La paroisse de Ménériers a fêté dignement l'arrivée de son nouveau curé, M. l'abbé Georges Barras, précédemment vicaire à Montreux.

Sous la direction du R. Père Colmban, desservant, l'église, l'école et la place du village avaient été décorées de verdure, de fleurs et de drapeaux avec un goût parfait. Gracieux compliments des enfants, chants bien exécutés traduisaient bien la sympathie des nombreux paroissiens présents pour le jeune prêtre qu'ils étaient heureux de recevoir.

M. Charrière, révérend doyen, parla longuement des droits et des devoirs du curé dans sa paroisse. Cette allocution fit une profonde impression sur les fidèles.

Le soir, un banquet eut lieu à l'auberge communale. Un enfant de la paroisse, M. l'abbé Corninbœuf, curé de Rolle, le présida avec beaucoup d'humour. Des discours furent prononcés par M. le curé Barras, le R. Père Colmban, M. le curé de Rolle, M. Corninbœuf, président de paroisse, et M. Conus, instituteur.

La cordiale réception ménagée au nouveau curé de Ménériers est bien dans les traditions de cette bonne paroisse broyarde.

CHANGES A VUE

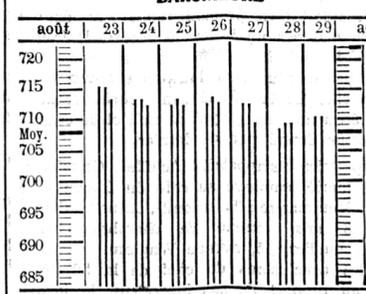
Le 29 août, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 10	20 30
Londres (1 livre sterling)	17 75	17 95
Allemagne (100 marcs or)	122	123
Italie (100 lires)	26 30	26 50
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 10	15 37
New-York (1 dollar)	5 13	5 17
Bruelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 25	71 75
Madrid (100 pesetas)	41	42
Amsterdam (100 florins)	206 75	207 75
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

29 août

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

août	23	24	25	26	27	28	29	août
7 h. m.	23	16	15	15	18	17	16	7 h. m.
11 h. m.	23	20	21	21	20	19	19	11 h. m.
7 h. soir	23	18	20	22	20	20	20	7 h. soir

IMPRIMERIE SAINT-PAUL, FRIBOURG

Règlements — Faire-part — Cartes de visite

Dernière heure

Le discours de M. von Papen

Cologne, 29 août.

Commentant le discours de M. von Papen à Münster, la *Kölnische Zeitung* en souligne le caractère combatif et déclare que le point principal du programme exposé, le nouveau système de versement des impôts, constitue une promesse d'une réduction future des charges fiscales. Mais, si un relèvement économique n'est pas constaté par la suite, ces charges pourraient se trouver augmentées du montant des « récépissés ».

Quant à la *Kölnische Volkszeitung*, elle veut croire que, au prix d'une coopération des partis, il sortira du bon du programme qui a été exposé.

Francfort, 29 août.

La *Frankfurter Zeitung* dit que le discours de M. von Papen, qui était attendu avec anxiété, a été à plusieurs points de vue une surprise agréable. C'est avec une rapidité inouïe que le cabinet a pris les mesures qui s'imposent du fait de la tournure prise par le mouvement international des prix des marchandises.

M. von Papen et la France

Mulhouse, 29 août.

M. André Fribourg, député, qui revient de Berlin et qui, en sa qualité de vice-président des médaillés militaires, assistait à Mulhouse au congrès de la Société nationale des médaillés militaires, a fait les déclarations suivantes sur son voyage en Allemagne :

« Le chancelier m'a paru désireux, avant tout, de maintenir l'ordre en Allemagne. Ce pays est, en effet, dans un état d'incertitude et de déséquilibre permanent. On a l'impression que des événements graves peuvent éclater d'un moment à l'autre. Le chancelier veut, avant tout, être un homme d'ordre et d'autorité. »

« Quant aux relations avec la France, il est certain que M. von Papen connaît parfaitement notre pays ; il parle notre langue d'une façon remarquable et il est, par conséquent, mieux à même que d'autres de se rendre compte des réactions de l'opinion publique française, réactions dont n'a pas manqué, d'ailleurs, de lui faire part notre ambassadeur à Berlin, M. André François-Poncet, spécialiste averti des choses allemandes, et qui, en sa qualité d'ancien membre du Parlement, sait mieux que quiconque l'importance des réflexes populaires. »

Une attaque chinoise à Mukden

Mukden, 29 août.

(Reuter.) — Des troupes chinoises ont attaqué la base de l'aviation japonaise et l'arsenal. Sur d'autres points, des incendies ont éclaté. A l'arsenal et à l'aérodrome, tous les effectifs d'assaut ainsi que les forces militaires disponibles et celles de la police ont été envoyées sur les lieux.

On signale de violents combats dans la ville et dans les environs.

Le Japon et la Mandchourie

Londres, 29 août.

On mande de Tokio au *Times* : Le projet de traité nippon-mandchou est depuis plusieurs jours entre les mains du gouvernement mandchou. Dès que le général Muto, envoyé japonais, et le ministre des affaires étrangères du gouvernement mandchou auront signé le traité, celui-ci sera soumis au conseil privé à Tokio, en vue de sa ratification. La reconnaissance de l'Etat mandchou sera donc un fait accompli vers la mi-septembre.

Les Etats-Unis et les Soviets

Londres, 29 août.

On mande de Washington au *Times* : Le Département d'Etat étudie actuellement une suggestion qui lui a été faite officieusement d'envoyer une commission en Russie afin d'envisager la possibilité de reconnaître le gouvernement soviétique. Cette suggestion aurait été faite par Radek, au cours d'entretiens que celui-ci a eus à Genève avec des conseillers militaires et navals américains.

On considère toutefois comme peu probable que le président Hoover prenne une initiative à ce sujet durant la campagne électorale.

Cependant, la question d'Extrême-Orient a gagné en importance, et on envisagerait, suivant le *Times*, d'étudier cette question avec le sénateur Borah, dès que celui-ci sera revenu de Washington.

Avant son départ de Genève, M. Stimson a eu des conversations avec les représentants des Soviets, mais ceux-ci ont déclaré au secrétaire d'Etat américain qu'il n'était pas possible d'accéder à une demande qui leur avait été faite, à savoir que la Russie soviétique renonce à l'Internationalisme communiste.

C'est alors que Radek a proposé aux Etats-Unis d'envoyer une commission en Russie, en vue d'étudier la question de la reconnaissance des Soviets.

Le baptême des cloches de Vaucouleurs

Bar-le-Duc, 29 août.

Le cardinal Lépicié, qui avait été légal du pape aux fêtes du cinquantième centenaire de la délivrance d'Orléans il y a trois ans, est venu spécialement de Rome dans sa ville natale de Vaucouleurs, pour présider à l'inauguration d'un clocher à la chapelle de Vaucouleurs, hier dimanche.

Mgr Drapier a célébré, dans l'église paroissiale, une messe pontificale, au cours de laquelle le cardinal Lépicié a pris la parole pour exalter Jeanne d'Arc.

L'après-midi a eu lieu la cérémonie du baptême des nouvelles cloches.

Les accidents de la route

Dieppe, 29 août.

Deux des 16 personnes blessées dans la collision de Breteville-Varneville (voir *Faits divers*) sont mortes à l'hôpital, ce qui porte à 3 le nombre des tués.

La surcapitalisation de l'industrie

Rome, 29 août.

M. Gino Olivetti vient de dénoncer, dans la *Stampa*, le phénomène de surcapitalisation dont souffre l'économie italienne.

« Si l'on veut, dit-il, maintenir intacte la force de résistance du pays et le mettre à même de profiter des éléments favorables et d'exploiter tout mouvement de reprise, comme celui qui paraît se manifester aux Etats-Unis, il faut corriger peu à peu certaines manifestations d'ordre pathologique. »

« Une de ces manifestations est la surcapitalisation de nombre de nos entreprises, tant industrielles qu'agricoles, tant commerciales que bancaires... Toutes ces entreprises sont surcapitalisées, c'est-à-dire qu'elles portent à leur actif une masse de biens d'un montant qui ne permet ni aujourd'hui, ni probablement dans l'avenir, d'en escompter la réalisation ou la rémunération convenable. »

Le phénomène dénoncé par M. Olivetti, préoccupe, d'ailleurs, depuis longtemps les économistes ruraux, à cause de la diminution de la rentabilité en agriculture, et les économistes financiers, en raison de la réduction de la rentabilité des capitaux industriels et du phénomène de contraction du crédit, conséquence de la « congélation » des capitaux.

Le dernier aspect du phénomène de surcapitalisation a mis le gouvernement fasciste dans l'obligation de se faire le pourvoyeur du crédit pour l'industrie et la banque. Cette politique de financement par l'Etat a eu des répercussions sur la situation de la Trésorerie et n'a pas donné pleinement les résultats escomptés.

Le problème de revision de l'actif des entreprises est donc lié à un problème plus vaste de « décongélation » du crédit, problème déjà signalé par M. De Stefani, qui préconisait, il y a quelques mois, une politique prudente de distribution d'argent frais qui permette aux entreprises engorgées de démobiler les capitaux engagés. Il apparaît aussi qu'une revision de l'actif implique comme conséquence une revision de la valeur des capitaux empruntés, soit une conversion générale des dettes privées.

La garde prétorienne de M. de Valera

Dublin, 29 août.

M. Blyt, ancien ministre des finances de l'Etat libre, a déclaré que, en dépit des déclarations de M. de Valera, il existait une entente entre le gouvernement et l'armée républicaine, qui est une milice irrégulière.

SUISSE

Les accidents alpestres

Appenzell, 29 août.

Un touriste de Winterthour, M. Adolphe Stauffer, arrivé hier dimanche après midi, à l'Ebenalp en compagnie de trois enfants, a fait une chute de 150 mètres au pied d'une paroi de l'Escher.

SOMMAIRES DES REVUES

Succès, organe mensuel d'organisation et de publicité. — Abonnement : 8 fr. par an ; le numéro : 1 fr. — Editeur : E. Ruckstuhl-Bonanomi, Jamelles, 3, Lausanne. — Sommaire du N° 70 (juillet 1932).

Entre nous. — Comment obtenir le « oui » du prospecté. — Mes campagnes de publicité. — Le coin du ronchonneur. — La sagesse des nations. — Le catalogue illustré collectif à gros tirages. — Ce que je ferais... — L'art de l'étalage. — Pour la pratique du magasin. — Le plus grand événement. — A propos de : « Si j'avais à lutter avec la crise ». — La crise actuelle et le détaillant. — Fédération romande de publicité : Une heureuse idée. — Bonne nouvelle. — Une augmentation intolérable de tarif. — Bibliographie.

Pour bien des maisons de commerce, la crise n'existe pas. Ce sont celles qui savent éviter en faisant une bonne publicité. Aujourd'hui, la publicité ne se fait plus au petit bonheur. *Succès* est un aide et un conseiller précieux pour le commerçant qui veut faire une bonne publicité.

Le Correspondant ; 25 août. — Les cinq dernières années du second Empire (III) : Charles Chesnelong. — La guerre aérienne : Général de Cugnac. — Carrières féminines. I. Femme de lettres : Henriette Charasson. — Un ambassadeur de Malte auprès du grand Frédéric : L'abbé Celler. — Poésie et prosodie. Réflexions sur la technique et l'avenir du vers français : Yves-Gérard le Dantec. — Au pays de la fibuste : Fr. de Champeaux. — *Le Studio 31bis*. Roman. IV : Marthe Patte. — Notes et aperçus. — *Le monde sans âme* (P. d'Exideuil). — Les idées et les faits sociaux : Max Turmann. — Les expositions d'art : André Dubosec. — Le cinéma : Jean Morjénval. — Les livres. P. de Luz. F. Gundolf. G. Goury. L. Homo. M. Duvivier. A. de la Gorce. E. R. Blanchet. C. Malpart. — Chronique politique : Louis Joubert.

Revue apologetique ; août. — Sur la grâce sacramentelle : P. Guenin. — L'Evangile, livre d'enseignement secondaire : H. Pradel. — Le sacrifice du chef : V. Lenoir. — Scoutisme et catholicisme : H. Maréchal. — Le mouvement des Associations des parents d'élèves de l'enseignement secondaire libre : A. Allég. — Grands mots : E. Dumoutet. — Chronique d'histoire des origines chrétiennes : E. Bardy. — Chronique d'histoire religieuse moderne : A. Leman. — Administration : M. Gabriel Beauchesne, éditeur, 117, rue de Rennes, Paris.

Ecole LEMANIA
Lausanne

Préparation rapide et approfondie
Maturité fédérale
Poly-Baccalauréat

La loi sur les voyageurs de commerce et la protection des acheteurs

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

D'après l'article 59 de la constitution fédérale, le débiteur solvable ayant un domicile en Suisse doit être recherché devant le juge de son domicile pour toute réclamation personnelle (garantie du for du domicile). Mais la législation fédérale autorise, en principe, comme la plupart des lois cantonales de procédure, la renonciation à ce for.

Toutefois, afin de protéger les clients des voyageurs de commerce au détail — clientèle souvent inexpérimentée en affaires : ménagères, paysans, etc. —, contre les conséquences d'une renonciation qui les soumettrait à la juridiction de tribunaux autres que ceux du canton où ils sont domiciliés, la loi sur les voyageurs de commerce, du 4 octobre 1930, déclare nulle, à son article 11, toute convention par laquelle un acheteur renoncerait au for de son domicile. La nullité sera constatée d'office, dit la loi.

Cette disposition dut être accueillie avec satisfaction, vu les abus auxquels donnait lieu le commerce visé : souvent les voyageurs n'attiraient pas l'attention des clients sur les clauses de renonciation de for imprimées en caractères plus ou moins minuscules sur le bulletin de commande qu'ils signaient. Mais l'application de cette disposition légale a, dans la pratique, prêté à la discussion, et elle a donné lieu à divers arrêts du Tribunal que nous allons passer rapidement en revue.

La loi est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1931. On s'est demandé, dès lors, si son article 11 était applicable aussi aux clauses de renonciation de for signées avant cette date. Contrairement à une sentence du président du Tribunal de commerce de Lucerne-campagne qui avait accordé la main levée de l'opposition à un commandement de payer, le Tribunal fédéral a tranché la question affirmativement, en annulant ladite main levée (arrêt Kaufmann contre Union-Kassenfabrik de Zurich, du 27 mai 1932).

On se trouve ici en présence d'un cas où un effet rétroactif a été donné à une loi dans l'intérêt de la morale et du bien publics. Pour qu'une loi ait force rétroactive, il n'est donc pas nécessaire qu'elle contienne une clause expresse dans ce sens. Il suffit que la rétroactivité apparaisse d'une manière ou d'une autre comme ayant été voulue par le législateur. C'est bien le cas de l'article 11, qui a été élaboré pour protéger le public, ainsi que cela ressort des débats des Chambres. En présence de dispositions de cette nature, les auteurs se prononcent généralement pour la rétroactivité de la loi, lorsqu'il y a doute. Du reste, en prescrivant que la nullité des clauses de renonciation de for doit être constatée d'office, l'article 11 fait au juge un devoir de ne pas reconnaître ces conventions, qu'elles aient été signées après ou avant l'entrée en vigueur de la loi.

L'application de ce principe au domaine international allait moins facilement de soi. Mais le Tribunal fédéral a, là aussi, déclaré que la loi avait effet rétroactif. Il s'agissait d'un cas dans lequel le voyageur d'une société viennoise avait, avant l'entrée en vigueur de la loi, obtenu d'un Italien établi à Zurich une commande de linge de corps très importante et fait signer à son client un bulletin portant une clause imprimée par laquelle il reconnaissait la compétence du juge viennois pour tout litige éventuel. Un conflit étant survenu entre les parties, le juge zuricois avait, ensuite d'une sentence d'un tribunal viennois, accordé la main levée de l'opposition faite par l'acheteur à une poursuite de la maison viennoise. Le Tribunal fédéral a cassé le jugement cantonal, en motivant comme suit sa sentence qui pourrait, croyons-nous, prêter à discussion, au point de vue du droit international :

Selon les articles 1 et 3 du traité entre la Suisse et l'Autriche concernant la reconnaissance et l'exécution des jugements, du 15 mars 1927, les jugements civils rendus dans l'un des deux Etats ne sont pas exécutoires dans l'autre lorsqu'ils vont à l'encontre de l'ordre public de ce dernier. Il en est ainsi

(d'un jugement qui ne tient pas compte de l'art. 11. En vertu de cette disposition, le fait qu'un voyageur décide des personnes inexpérimentées à renoncer au for de leur domicile constitue un procédé qui heurte les conceptions morales en vigueur dans le pays et porte atteinte à l'ordre public. Il ne peut donc être protégé (arrêt Gassini contre Südrkot G. m. b. H., du 1^{er} juillet 1932).

Que faut-il entendre par « voyageur au détail » au sens de la loi ?

L'article 11 ayant pour but la protection des particuliers inexpérimentés, dans leurs relations avec les « voyageurs au détail », il importe de savoir ce qu'il faut entendre par là. Dans la pratique, cette question a suscité, elle aussi, des difficultés, ainsi que le montre le cas ci-après : Un commerce de fers de Brougg emploie des voyageurs munis de la carte verte de légitimation, qui ne les autorise, aux termes de l'article 3, alinéa 1 de la loi, à entrer en relations d'affaires qu'avec des commerçants, industriels et artisans, ou des entreprises, administrations et établissements de tout genre, privés ou publics, opérant la vente des marchandises de l'espèce offerte ou employant celles-ci d'une manière quelconque dans l'exercice de leur activité (voyageurs en gros).

En mai 1931, un représentant du commerce de fers W., de Brougg, obtint une commande d'un mécanicien appenzellois qui souscrivit une clause indiquant Brougg comme lieu de paiement et for. Le mécanicien ayant ensuite refusé de prendre livraison de la marchandise, le Tribunal de Brougg rendit une sentence obligeant l'intéressé à accepter la marchandise et à la payer. Mais le Tribunal cantonal d'Appenzel Rhodes-Extérieures refusa la main levée de l'opposition qu'avait faite le mécanicien à un commandement de payer du fournisseur. Le juge estimait que le mécanicien n'était ni un revendeur, ni un grossiste, de sorte que la commande avait été prise par un « voyageur au détail ». En vertu de l'article 11, la clause de for devait donc être déclarée nulle.

Le Tribunal fédéral n'a pas partagé cette opinion. Il a admis l'action intentée par le vendeur, la maison de Brougg, et déclaré que l'article 11 ne lui paraissait pas s'opposer à la continuation de la poursuite contre le mécanicien. Ainsi que cela découle de l'art. 11 et de l'art. 3, alinéa 1 de la loi, pour trancher s'il y a lieu d'annuler des clauses de for parce qu'elles auraient été conclues avec des voyageurs au détail, ce qui importe, ce n'est pas de savoir si le voyageur était au bénéfice d'une carte rouge ou d'une carte verte, mais bien la qualité de l'acheteur. La loi oppose en effet aux particuliers ceux qui revendent des marchandises de l'espèce offerte ou emploient celles-ci d'une manière quelconque dans l'exercice de leur activité. Seuls, ces acheteurs-là peuvent valablement renoncer à leur for, en traitant avec des voyageurs de commerce. Il y aura donc lieu de considérer comme « voyageur au détail », même s'il possède la carte verte de légitimation (voyageur en gros) ou n'a pas de carte, le représentant qui a fait signer une clause de for à un particulier. Mais si l'acheteur vend les marchandises en question ou les utilise dans l'exercice de son métier, le voyageur qui les lui vend n'est pas un « voyageur au détail » au sens de l'art. 11, même s'il ne possède que la carte rouge nécessaire à cette catégorie de voyageurs. Le mécanicien poursuivi devait utiliser dans son atelier les marchandises commandées. Il ne pouvait donc être considéré comme un « particulier ». C'est la raison pour laquelle le Tribunal fédéral lui a donné tort et a reconnu la validité de la clause de for.

CINÉMA

Le film en plein midi ?

L'ingénieur tchèque Vojtechowsky vient d'inventer un système qui permet de projeter les films à la lumière du jour, sans que la clarté et l'intensité des images en souffrent.

Les milieux intéressés veulent un grand intérêt à cette curieuse invention, qui peut transformer la construction des salles futures.

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'abbaye de Buckfast

L'abbaye de Buckfast, dans le comté de Devon (Angleterre), reconstruite, comme notre correspondant de Londres l'a raconté, sur les ruines d'une abbaye millénaire, a été consacrée jeudi. Les cérémonies prirent fin à midi. La grand'messe fut chantée par l'évêque de Plymouth. Grâce à des haut-parleurs, les nombreux fidèles qui n'avaient pu pénétrer dans l'église purent suivre la cérémonie. Finalement, le cardinal Bourne donna la bénédiction pontificale à la foule des pèlerins.

Le cardinal Bourne a prononcé, à cette occasion, un sermon dans lequel il s'est longuement attaché à faire valoir la signification de l'initiative des moines de Buckfast.

« La pieuse manifestation d'aujourd'hui consacre une œuvre de continuité.

« Nous sommes ici sur une terre sainte : ceux qui y sont ensevelis ont, pendant des siècles, élevé un hymne d'hommage et de prière vers le trône de Dieu. En vivant du travail de leurs mains, ils ont donné à leurs contemporains un encouragement continu. Ces moines de jadis sont avec nous, maintenant... Il n'y avait pas de raison pour que l'œuvre qu'ils ont entreprise avant même la conquête normande ne fût continuée jusqu'à maintenant. »

Ce préambule a amené le cardinal à retracer l'histoire de l'abbaye. Il a évoqué les persécutions d'Henri VIII, « qui firent de l'abbaye une ruine si complète que toute trace semblait devoir en être perdue pour toujours » ; puis « le retour providentiel des moines de Saint-Benoît dû à un concours de circonstances, dont la principale personnalité fut le Père Muard, fondateur de monastère de la Pierre-qui-Vire. »

« La nouvelle abbaye, a poursuivi le cardinal, n'a pas tardé à recevoir des éléments vivifiants de France, d'Italie et d'Allemagne, et, en cinquante ans, elle s'est si bien acclimatée qu'elle est devenue une grande possession de l'Eglise d'Angleterre. »

Chez les capucins suisses

Voici les changements décidés par le Définitoire de la province suisse, réuni à Bulle : Couvent de Fribourg : le R. Père Simon est transféré à Delémont ; le R. Père Eloi, à Romont ; le R. Père Edouard, à Appenzel ; le R. Père Hubert, à Stans.

Le cours de théologie de 2^{me} année est transféré à Soleure. Il est remplacé par le cours de philosophie de 3^{me} année. Sont transférés à Fribourg : les R. Pères Apollinaire, Conradin et Théophile, du couvent de Soleure ; le R. Père Irénée, du couvent de Bulle ; le R. Père François, du couvent de Romont.

Couvent de Bulle : le R. Père Albert, du couvent de Soleure, est transféré à Bulle. Le R. Père Irénée est chargé de la prédication à Notre-Dame de Fribourg.

Couvent de Sion : le R. Père Euxipère est envoyé aux Iles Seychelles ; il est remplacé par le R. Père Antoine-Marie, rappelé des Seychelles. Le R. Père Athanase est transféré de Delémont à Sion, et le R. Père Claude est transféré à Lucerne.

Le cours de 2^{me} année de philosophie est transféré de Stans à Sion.

Le Frère Marc, de Romont, est envoyé aux Seychelles et les Frères Dominique et Hilarin, de Schwytz et de Stans, à Dar-es-Salaam (Afrique orientale).

Le pèlerinage diocésain à Padoue, Rome et Assise

Il se prépare dans d'excellentes conditions et tout fait prévoir une belle participation. Les personnes qui songent à faire ce voyage et qui ne sont pas encore inscrites sont priées de s'adresser sans tarder à M. le chanoine Rast, 188, rue de la Préfecture, à Fribourg. Les nombreux avantages qu'accorde ce pèlerinage : visite de Padoue, Venise, Assise, faveurs spirituelles à gagner en visitant les basiliques et surtout le fait que ce pèlerinage sera présidé et dirigé par Son Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, décideront certainement encore bon nombre de personnes.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Hier dimanche, a commencé le championnat suisse de football. En ligue nationale, Bâle a battu Etoile-Carouge, 6 à 3 ; Lugano, Bienne, 4 à 1 ; Grasshoppers, Chaux-de-Fonds, 3 à 2 ; Nordstern, Blue-Stars, 3 à 0 ; Servette, Aarau, 6 à 0. Zurich et Young-Boys ont fait match nul, 1 à 1.

En première ligue, Cantonal a battu Olten, 3 à 0 ; Berne, Boujean, 3 à 0 ; Granges, Etoile-Chaux-de-Fonds, 5 à 0 ; Racing-Lausanne, Soleure, 3 à 2 ; Bellinzzone, Lucerne, 4 à 3 ; Saint-Gall, Old-Boys, 2 à 1 ; Winterthour, Brühl, 2 à 1. Seebach et Locarno ont fait match nul, 4 à 4.

Pour la coupe suisse (éliminatoire), Monthey a battu Concordia-Yverdon, 9 à 2 ; Stade-Lausanne, Martigny, 2 à 1 ; Fribourg, Forward-Morges, 7 à 0.

Un nouveau record suisse

Samedi soir, à 6 h., Roger Zirilli, du Cercle des nageurs de Lausanne, a battu le record suisse des 1500 m. (nage libre, réalisant le temps de 22 m. 49,2 sec. (ancien record : 23 m. 28 sec.).

Les championnats du monde cyclistes

Samedi se sont disputés, à Rome, les éliminatoires du championnat du monde cycliste derrière entraîneurs à motocyclettes. Les trois premiers se trouvent qualifiés pour le championnat du monde proprement dit :

1^{re} série, 100 km. : 1. Sawall (Allemagne) ; 2. Linart (Belgique) ; 3. Lacquenay (France) ; 4. Ruegg (Suisse).

2^{me} série : 1. Paillard (France) ; 2. Møller (Allemagne) ; 3. Thollembeck (Belgique) ; 4. Grant (Angleterre) ; 5. Henri Suter (Suisse).

L'épreuve finale de demi-fond, qui devait être disputée hier à Rome, a été renvoyée à aujourd'hui par suite du mauvais temps.

Courses motocyclistes sur gazon

Sur l'aérodrome genevois de Cointrin, se sont disputées hier, dimanche, des courses de motocyclettes sur gazon. Les différentes catégories ont été gagnées par Bourquin (Allegro 175 cm³), Lehmann (D. K. W. 250 cm³), Kohler (Motocacoche 350 cm³), et Bizzozero (Douglas 500 cm³) ; 5. Meuwly (A. J. S.) ; 6. Kirsch (A. J. S.).

La finale a été gagnée par Bizzozero (Douglas 500 cm³) ; 2. Cordey (Condor 250 cm³) ; 3. Bourquin (Allegro 175 cm³) ; 4. Morgenthaler (Douglas 500 cm³) ; 5. Lehmann (D. K. W. 250 cm³) ; 6. Schmutz (Monet-Goyon 350 cm³).

Automobilisme

La course du Stelvio

Voici les principaux résultats de cette épreuve de côte, disputée hier, dimanche :

De 1500 cm³ à 2 litres, course : 1. Minozzi, Bugatti, 16 m. 8,6 sec., moyenne, 52 km. 034 ; 2. Karrer, Bugatti. Plus de 2 litres : 1. Tadini, Alfa-Roméo, 15 m. 23,2 sec., meilleur temps des voitures de course, moyenne, 54 km. 592 ; 2. Caracciola, Alfa-Roméo.

Voitures sport jusqu'à 1500 cm³ : 1. Della Chiesa, Alfa-Roméo. De 1500 cm³ à 2 litres : 1. Zaccarini, Alfa-Roméo, 16 m. 42,2 sec., moyenne 52 km. 135. Plus de 2 litres : 1. Stuck von Villiez, Mercedes, 15 m. 23 sec., meilleur temps de la journée, moyenne 54 km. 604 ; 2. Nuvolari, Alfa-Roméo.

Le superballon

Une bonne part du confort actuel des automobiles est dû au plus grand diamètre des pneus à basse pression. Le pneu-ballon des voitures de tourisme se gonfle en général à 2-2 1/2 kg/cm². On lance maintenant des pneus qui se gonflent à 1-1 1/2 kg/cm², donc plus souples et d'une plus grande douceur de roulement. Un pneu à basse pression de 14-15 cm. roulerait ainsi sur une bande de 16 et même de 18 cm.

Où sont les pneus d'antan, de 9 cm. (gonflés à bloc), qui équipaient les 10 CV d'alors ?

La vie économique

La conférence économique américaine

La conférence nationale chargée d'étudier la question de l'extension des facilités de crédits à l'industrie, ainsi que les mesures susceptibles de remédier au chômage, et désignée sous le nom de « conférence contre la dépression économique », a été ouverte vendredi, à Washington, sous la présidence de M. Hoover. Les principaux hommes d'affaires de douze Etats participent aux discussions.

M. Hoover a annoncé que des instructions avaient été données à de hauts administrateurs judiciaires des banques, afin qu'ils suspendent pendant soixante jours les mesures de foreclosure dont étaient menacées les hypothèques détenues par les banques. Les autorités fédérales ont été chargées de donner des instructions analogues aux banques d'Etat. Le président a ajouté que le nouveau système bancaire de prêts intérieurs, qui disposera de 134 millions de dollars, sera mis en vigueur à dater du 15 octobre. Il a indiqué, par ailleurs, que les liquidations forcées, à l'heure actuelle, seraient injustifiables.

Relations commerciales avec l'Algérie

M. Paul Leuba, consul à Alger, se met à la disposition des industriels et commerçants de Suisse, vendredi 2 septembre, pour les renseigner sur la situation dans son rayon consulaire et notamment sur les relations entre cette région et la Suisse.

Adresser les demandes d'entretiens individuellement à l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich, rue de la Bourse, 10, en indiquant la nature des questions à traiter. Les demandes de renseignements peuvent aussi être envoyées par écrit au même bureau qui transmettra ensuite la réponse du consul.

Une autre consultation de M. Leuba aura lieu à fin septembre à Lausanne.

Echos de partout

CORRIDA

Du Temps :

Chaque pays a ses divertissements. Et il n'est pas absolument recommandable d'imposer des courses de taureaux avec mise à mort dans le centre de la France. C'est cependant ce qu'on a essayé de faire dans une petite ville qui ne s'appelle pas à ce genre d'originalité.

(Il s'agit de Paray-le-Monial ! Nous avons signalé la protestation de l'évêque de Lyon contre cette exhibition doublement affligeante en pareil lieu et à pareil jour : celui de l'Assomption.)

On put assister là à une grande corrida de toros au long de laquelle les célèbres matadors de Novillas, José Carralafuente et Fidel Cruz, ont combattu quatre taureaux de quatre ans, absolument neufs, avec le concours de Marcelino Cruz, sobresaliente de espada, et de quelques banderillos relativement adroits.

Reconnaissons sans ambages que la corrida avait attiré une foule très considérable. Six ou sept mille personnes, peut-être. Foule presque exclusivement populaire. Quelques baigneurs des villages d'eaux environnantes figuraient ce qu'on appelait autrefois les classes dirigeantes. Ils figuraient aussi, et sans s'y appliquer, l'élégance.

Nombre de gens partirent après la première course, qui avait, aussi bien, constitué la plus ignoble boucherie qu'on pût voir dans un spectacle véritablement artistique. Des femmes ne cachaient pas leur répulsion. Elles ne s'évanouissaient pas parce que l'évanouissement n'est plus tout à fait à la mode. Mais celles qui ne pouvaient s'évader cachaient leur tête dans leurs mains. Une famille de l'aristocratie locale était venue malgré les recommandations de l'évêque. Elle ne les avait peut-être pas lues.

MOT DE LA FIN

— Mes compliments, mon cousin, il paraît que vous rédigez, maintenant, le bulletin météorologique dans un grand quotidien... La place est bonne ?

— Oui, mais le malheur, c'est qu'on n'est jamais sûr du lendemain.

Le secret du Faron

par Paul SAMY

— Ah ! fit l'inspecteur, après avoir parcouru les notes de Servant, c'est d'une extrême gravité. Vous allez à Auteuil ?

— Non, dit André, je déjeune ce matin chez M. de Nareuil.

— Je vous y accompagne, fit Pérem en appelant un taxi.

Ils y montèrent en donnant l'adresse du boulevard d'Argenson.

Et comme Servant voulait parler, l'inspecteur mit un doigt sur ses lèvres en lui désignant le chauffeur que rien ne séparait d'eux qu'une vitre baissée.

Durant la course, Pérem avait repris les notes de Servant qu'il relisait attentivement, soulignant d'un trait au crayon quelques passages.

A Neully, ils furent aussitôt reçus par de Nareuil.

— Ce qui arrive est si important, dit l'inspecteur à Maurice qu'il faut que vous en soyez prévenu pour que nos recherches ne se contrarient point. C'est ce qui me fait vous déranger à l'heure, sans doute, de votre repas.

— Nous avons trois quarts d'heure devant nous, répondit de Nareuil.

— Bien ! Alors, lisez d'abord cette note de M. Servant. Il nous la commentera après.

— Ah ! s'écria Maurice, quelle étrange coïncidence ! Que vient faire cette femme dans ce drame ?

— N'est-elle pas la femme de Remondier, possesseur des malles de M. Labiau ? dit Pérem. Maintenant, parlez, monsieur Servant.

— Je n'ai à ajouter à ma note, fit ce dernier, que la circonstance qui, par hasard, m'a permis de saisir cette révélation.

Et il raconta comment il avait surpris la conversation de l'huissier, que ce dernier lui avait complétée en lui donnant l'adresse du café et le nom du garçon dont il tenait ces détails.

— Il ne nous reste plus, ajouta l'inspecteur, qu'à en tenir le récit de la bouche même du garçon, de celle de sa sœur et au besoin de celle de Mme Remondier... Mais c'est le juge d'instruction qui se chargera d'interroger ces deux dernières. Je vais seulement m'occuper de connaître le vrai nom du garçon et celui de sa sœur que le juge convoquera. Car, arrivée à ce point, l'affaire est du ressort de M. Moulrier.

— L'essentiel, dit Maurice, c'est que cette enquête ne transpire pas et que les criminels ou le criminel que vous soupçonnez, monsieur Pérem, ne puissent nous échapper.

— L'agence de la rue Biot est surveillée. Mon rapport remis à mon chef et au juge, je me charge du 15 de l'avenue Wagram.

— Je ne parviens pas à m'expliquer, dit Maurice, répétant la question que Servant s'était posée, comment M. Labiau, qui ne connaissait personne à Toulon, a pu être invité chez Mme Remondier.

— Elle le dira au juge, fit l'inspecteur. Mme Remondier est une personne fort jolie et fort avenante ; vous n'avez pas pu, vous-

même, monsieur de Nareuil, vous empêcher de lui offrir vos services. Il ne pleuvait peut-être pas à Toulon, mais il y a tant d'autres moyens que l'orage pour mettre en relations un galant homme et une femme comme Mme Remondier.

— Quelle affaire ! dit Servant.

— Vous en verriez bien d'autres, répliqua Pérem, si vous étiez dans notre métier. Je vous laisse, ajouta-t-il en prenant congé des deux amis. Je n'ai pas un instant à perdre. Il faut que l'affaire soit à présent menée rapidement.

Deux heures plus tard, l'inspecteur avait remis au chef de la Sûreté son procès-verbal, complété du nom du garçon de café et de celui de sa sœur donné par ce dernier.

Le premier s'appelait Achille Germier, 40 ans, marié, employé au café du Limousin, 18, rue Montmartre ; la seconde, Annette Germier, 28 ans, femme de chambre chez Mme Remondier, 15, avenue Wagram.

Sur les conclusions du chef de la Sûreté, jointes au rapport de son inspecteur, le juge d'instruction signa trois mandats de comparution à son cabinet pour le lendemain après-midi, le garçon de café à 14 heures et les autres à 14 heures 30.

Pour qu'ils ne pussent s'entendre, du moins Mme Remondier et son mari, Pérem se chargea de porter lui-même la convocation à l'avenue Wagram, afin de s'assurer que le mari de Clara ne s'y trouvait pas.

Les deux autres convocations furent aussitôt confiées à la poste.

La femme de chambre de Clara reçut la sienne le lendemain matin et la fit voir à sa maîtresse.

L'une et l'autre ne purent deviner l'objet de cette convocation.

— Après tout, dit Clara à sa domestique, on ne vous mangera pas. Vous n'avez rien à vous reprocher, n'est-ce pas ? C'est peut-être une erreur de nom. Vous verrez bien.

La convocation de Mme Remondier lui parvint deux heures plus tard. Elle lui fut remise par la concierge, auprès de laquelle Pérem s'était informé de l'absence de M. Remondier.

Il savait qu'il était sorti, l'ayant aperçu au moment où il hélait un taxi pour se faire conduire rue Biot. Aussi le demandait-il pour la forme.

— Vous n'avez pas de chance, dit la concierge à Pérem. M. Remondier vient de partir.

— Alors, fit l'inspecteur qui ne voulait pas que la domestique reconnût en lui l'envoyé de la maison Johnny qui lui avait ouvert déjà la porte, vous seriez bien aimable, madame, de remettre ce pli à Mme Remondier.

Il n'y avait qu'un danger, c'est que Remondier revînt à midi pour déjeuner. C'était une chance à courir. Néanmoins, l'inspecteur resta aux aguets jusqu'à midi et demi.

Remondier n'étant pas revenu, l'inspecteur rentra au quai des Orfèvres.

Quant à Clara, la convocation du juge, venant après celle de sa femme de chambre, la jeta dans l'étonnement.

— Qu'est-ce qu'il me veut à moi aussi, dit-elle à sa domestique ? Bah ! ajouta-t-elle avec cette insouciance qui la caractérisait, nous verrons bien. Ce sera une promenade. Annette, vous irez nous chercher un taxi à 2 heures. Je vous emmène avec moi.

Ce fut d'abord le garçon de café de la rue

Montmartre qu'on introduisit à l'heure dite dans le cabinet du juge d'instruction.

Son interrogatoire fut court. Il confirma en tous points le récit de l'huissier Pradel, ajoutant qu'il avait partagé l'émotion de sa sœur quand elle reconnut dans le mort du film la personne qu'elle avait servie dans un dîner auquel il assistait à Toulon.

On lui fit signer sa déposition et il fut laissé libre de se retirer.

Peu après arrivaient au Palais de Justice Mme Remondier et sa femme de chambre qu'on fit asseoir dans le vestibule attendant au cabinet du juge d'instruction.

Celui-ci avait demandé à Pérem de lui dresser une liste de questions se rapportant surtout à Mme Remondier, dont le témoignage avait une plus grande valeur pour la recherche des criminels du Mont Faron.

Annette fut introduite auprès du juge qui, après les formalités d'usage, lui fit raconter les impressions que lui avait laissées la vue du film de la rue d'Aboukir.

Elle répéta ce qu'elle avait dit à son frère et qu'elle avait ensuite, en rentrant avenue Wagram, confié à sa maîtresse.

Ne sachant pas où le juge voulait en venir, elle répondait sans hésiter à ses questions.

— Vous êtes bien certaine, lui demanda M. Moulrier, d'avoir reconnu dans le portrait donné par le film celui que vous dites avoir vu à un dîner chez Mme Remondier ?

— Je ne me suis pas trompée et ma maîtresse qui, elle aussi, a voulu voir le film, m'a confirmé que c'était bien ce M. Labiau qui avait été son convive.

(A suivre.)

La vie religieuse et artistique aux Mayens de Sion

Les Mayens, 24 août.

Tout au fond de la vallée, la pointe du Cervin. Plus proche, majestueuse, la Dent Blanche, à ses pieds, le glacier de Ferpècle et les Dents de Veisivi. Puis, du Sassenaise, jusqu'au delà de la vallée du Rhône, jusqu'au glacier de Zanfleuron, jusqu'aux Diablerets, un éventail de sommets, unique, inouï. Au centre, sur les flancs de Thyon, les Mayens. A 1300 mètres, un plan; sous la voûte ogivale d'antiques mêlèzes, la chapelle de Notre-Dame du Bon-Secours, « la chapelle de la forêt ». Son long auvent se prolonge, sous le dôme des grands arbres, en une large esplanade au sol moelleux, tout tapissé d'aiguilles de mêlèzes.

Cette chapelle, dans ce cadre grandiose, est le centre principal de ralliement spirituel de la paroisse « des Mayens », composée en grande partie de familles séduoises. L'aumônier des mois d'été, M. l'abbé Dr Evéquoz, recteur du collège de Sion, dont la prédication est chaque année plus appréciée, a donné tout au long des dimanches de cette saison, sur l'amour de Dieu et du prochain, une série d'instructions très substantielles, très doctrinales et cependant très adaptées. Ses sermons d'occasion lui sont fort reconnaissants de spiritualiser le repos de leurs esprits et de leurs corps par une si bienfaisante élévation de leurs âmes.

Chaque année, le 15 août, fête de l'Assomption, constitue la solennité religieuse principale du séjour aux Mayens. Cette année, dès le matin, à l'intérieur de la petite chapelle, un nombre jamais atteint jusqu'ici, les communions se sont multipliées. A 9 h. 1/2, sur un autel dressé en plein air, messe chantée. A l'évangile, dans le religieux silence des hautes altitudes, devant un magnifique auditoire disséminé sous la voûte des mêlèzes, M. l'abbé Evéquoz a développé sous un aspect nouveau le beau thème de la glorification de la Sainte Vierge et des conséquences qui en découlent pour les chrétiens de la terre.

La partie musicale : le *Propre* de la messe en chant grégorien et la *Messe en sol mineur* de M. Carlo Boller, a été exécutée par le chœur des Mayens. Le chœur des Mayens ! Il était de tradition de célébrer plus solennellement la fête de l'Assomption à la chapelle de Notre-Dame du Bon Secours en exécutant de la musique religieuse pendant la messe. Quelques hôtes des Mayens se prêtaient chaque année pour l'exécution des chœurs et des solis. En 1924, quelques membres du groupe actuel avaient préparé plusieurs morceaux de violon et de chant, lorsque, la veille de la fête, M. Carlo Boller arriva aux Mayens de Sion et prêta son concours aux productions du lendemain. Après la messe, à la demande de M. l'abbé Paul Kuntschen, chapelain, M. Boller accepta de diriger à l'avenir la partie musicale de la messe du 15 août. Ce fut en 1925 que le « chœur des Mayens » prit définitivement la naissance. En 1926, pour la première fois, le chœur chanta, après la messe, devant la chapelle, quelques mélodies populaires harmonisées par son directeur. En janvier 1927, à la suite d'une conférence de M. Boller sur la chanson populaire, le petit chœur donna à Sion son premier concert en public. Enfin, au cours de l'été de 1927, le chœur se constitue en Association du chœur des Mayens de Sion, dont le but, exprimé dans les statuts, est : 1° de chanter la messe le 15 août, à la chapelle de Notre-Dame du Bon Secours des Mayens de Sion ; 2° de répandre le goût de la bonne musique au moyen de manifestations artistiques, religieuses et profanes.

Ainsi, une fois de plus, la vie religieuse provoquait l'épanouissement de la vie artistique.

Dès lors, depuis huit ans, sauf en 1927 et 1928, où il fut remplacé par M. Béguelin, professeur au conservatoire de Neuchâtel, M. Carlo Boller a dirigé le chœur des Mayens et l'a amené peu à peu au degré de perfection qui a émerveillé les auditeurs de ce dernier 15 août. Le chœur se compose actuellement d'une quinzaine de voix féminines, parmi lesquelles deux ou trois professionnelles du chant, et de cinq ou six voix d'hommes. Les répétitions sont, on le conçoit, purement « sarronières », et ont lieu durant la quinzaine qui précède l'Assomption.

Sans aucune prétention à la critique musicale, nous voudrions réunir ici quelques impressions d'un profane, glanées au cours de la messe et du concert.

Impression d'ensemble : un soin égal apporté à l'exécution du grégorien et de la musique polyphonique ; le propre de la messe exécuté dans son entier. Puis, tout au long des chants religieux ou profanes, une technique très poussée, minutieuse, pleine de psychologie au service d'un très beau souffle musical. Il faut avoir assisté aux répétitions si consciencieuses du chœur des Mayens pour se rendre compte quelque peu de la technique musicale de M. Carlo Boller et des exigences, si fortement éducatrices, qu'elle pose aux exécutants. C'est grâce, par exemple, au solfège préalable et réitéré d'un « la, si, do dièze » qu'une *Chanson espagnole* demeure campée, tout au long de son exécution, dans une admirable justesse de ton qui évoque avec intensité toute la pure, chaude et radieuse luminosité de la péninsule et le cliquetis des castagnettes. Il faut avoir vu M. Boller diriger pour se rendre compte de sa compréhension si profondément psychologique et humaine du rythme. Et que dire des attaques, quel que soit le caractère du morceau, si nettes, si vigoureuses, si enthousiastes, si révélatrices d'une émotion impatiente de se manifester.

Impressions de détail. Le splendide élan de

l'Introït, de ce *Gaudeamus* que l'on n'entend jamais sans émotion. Le *Christe eleison* si suppliant de la *Messe en sol mineur*. L'amen du *Gloria*, soudain élargi, épanoui, synthétisant comme dans une vision toute la louange de cette hymne à la Sainte Trinité. L'alleluia chanté en chœur, puis le verset poursuivi en solo, par une voix chaude et riche, mais en même temps si grégorienne, si oublieuse d'elle-même, sans poussée de personnalité intempestive, mais uniquement attentive à traduire et à faire monter vers Dieu la louange et la prière de toutes ces âmes qui, fascinées et soulevées, s'unissaient à la sienne. Que dire de l'interprétation de *l'Assumpta est de Grégoire Aichinger*, ce compositeur flamand du XVI^{ème} siècle, presque contemporain de Palestrina et de Vittoria ? L'attaque inouïe de l'alleluia restera inoubliable. Elle nous a fait un instant abandonner les Mayens pour nous transporter sous les voûtes des basiliques romaines, tant l'admirable et énergique fusée des voix semblait évoquer l'élan surhumain de la coupole de Saint-Pierre de Rome.

Les productions qui suivirent la messe suggéreraient des remarques analogues que les limites d'un article ne nous permettent pas de détailler. Compositions originales ou chansons harmonisées par M. Boller, elles ont démontré à quel degré d'art peuvent prétendre des voix méthodiquement mises au point, tout entières tendues à rendre jusque dans les dernières nuances de technique, d'émotion et d'interprétation la pensée de l'artiste qui les dirigeait et les dominaient. Du triple élément de la composition, de la direction par le compositeur lui-même et de l'exécution par ses interprètes résultait une spiritualisation des thèmes populaires les plus simples qui leur faisait atteindre les régions d'une beauté supérieure.

Ainsi la solennité du 15 août, aux Mayens de Sion, s'est-elle épanouie dans une splendide unité. Au centre, le saint sacrifice de la messe, avec la note extérieure spéciale de la liturgie dominicaine ; puis, intimement uni à la messe, le chœur tour à tour dialoguant avec le prêtre ou, reprenant ses paroles, les exaltait dans la beauté des mélodies grégoriennes ou polyphoniques ; la prédication, toute de foi et d'émotion, élevait les esprits et les cœurs à la contemplation du fait commémoré en ce jour et des espérances qu'il suscite ; enfin, à l'issue de la messe, prolongeant la joie religieuse du peuple chrétien, de tant d'âmes qui le matin même s'étaient unies au Christ par la communion, les chants profanes auroleaient de la même beauté nos réalités terrestres et quotidiennes, nos montagnes, nos amours, l'heure du soir et du repos, nos chalets, nos amitiés, symbole de cette vision supérieure des choses terrestres que doivent s'efforcer d'acquiescer et de conserver, au delà même de leurs épreuves, les âmes qui vivent dès ici-bas de la vie même de Dieu.

Dans la crise matérielle et morale actuelle, des heures de beauté telles que celles que nous avons vécues aux Mayens au matin du 15 août sont éminemment bienfaisantes. Ne justifient-elles pas ces paroles que prononçait à Genève, en novembre dernier, un maître de la musique religieuse, le R. Père Bonaventure Sodar, O. S. B. : « Mieux qu'Orphée domptant par la douceur les bêtes sauvages, la mélodie chrétienne apprivoise nos instincts désordonnés, discipline nos mouvements premiers, apaise nos colères, adoucit nos inquiétudes, secoue nos pusillanimités, fait passer dans nos veines le frisson des entreprises héroïques. Qui de nous, touché par elle, ne s'est senti devenu meilleur, n'a trouvé le prochain plus tolérable, plus digne d'intérêt, de pitié, de sympathie, n'a estimé les remercements faciles, n'a été gagné à la prière confiante, humble et recueillie, à l'espérance courageuse, à la volonté d'être fidèle. »

M. Carlo Boller et ses fidèles interprètes peuvent être fiers et heureux d'avoir élevé les âmes à la hauteur de ces sentiments ; ils peuvent être tout à la joie d'avoir aux Mayens admirablement servi la cause si belle de la foi et de l'art.

Fr. M.-Vincent Pilloud, O. P.

AÉROSTATION

La coupe Gordon-Bennett des ballons sphériques

Au sujet de la coupe Gordon-Bennett des sphériques, on annonce que dix-sept engagements ont été reçus. Le départ de cette épreuve internationale pour ballons sphériques aura lieu, comme on sait, à Bâle, le 25 septembre.

Hier matin, dimanche, à 7 heures, les trois ballons suisses *Léman*, *Uto* et *Basel* sont partis de Bâle pour leur dernière ascension d'entraînement avant la coupe Gordon-Bennett.



UN VOL ÉQUATORIAL

L'explorateur Paul Grätz, qui a déjà traversé l'Afrique en automobile, en 1907-1909, et plus tard (1911-1912) en canot à moteur, est en train d'organiser l'exploration et le relevé géographique de la zone équatoriale, sur une base internationale, à l'aide de l'aéroplane. Ainsi que cela a déjà pu se faire pour les diverses explorations du pôle nord et du pôle sud, Grätz, qui est lui-même pilote, espère pouvoir réunir les fonds nécessaires à cette exploration de la zone équatoriale, qui est très intéressante au point de vue économique. La grande habileté avec laquelle Paul Grätz sut autrefois organiser et accomplir ses voyages est un gage sérieux de voir sa nouvelle expédition couronnée de succès.

Dans un comité mondial qui se constituera ultérieurement, toutes les branches scientifiques intéressées à cette exploration : la géographie, les sciences naturelles, la géologie, la botanique, la météorologie, la géodésie, etc., seront représentées afin qu'elles puissent formuler leur programme de travaux pour les tâches d'étape, qui sont prévues de 500 en 500 km., et faire préparer les tâches par des spécialistes dans les domaines respectifs.

Afin d'établir préalablement si et jusqu'à quel point ses plans pouvaient être réalisés par les méthodes modernes de la photogrammétrie aérienne, M. Grätz se vit dans la nécessité, avant d'entreprendre une propagande pour son vol équatorial, de demander l'avis de spécialistes. Il s'est donc adressé à M. le professeur Baschlin, professeur de géodésie à l'École polytechnique fédérale de Zurich, et à l'ingénieur Zeller. D'après ces experts, l'appareil de prises de vues qui paraît le plus indiqué pour une entreprise géodésique de ce genre est la chambre à panorama du Dr Aschenbrenner, de Munich, appareil qui a déjà été utilisé avec succès lors de l'expédition du zeppelin dans les régions arctiques. Pour l'utilisation cartographique de ces vues, les instruments de la maison Henri Wild, de Heerbrugg (Suisse), sont les plus appropriés, grâce à leur haute précision.

Il va sans dire que les conditions climatiques et météorologiques de la zone à relever doivent être étudiées aussi soigneusement que les méthodes de mensuration ; elles indiqueront le moment le plus favorable pour les levés et montreront s'il serait, éventuellement, avantageux de s'écarter par places de la route proposée pour le vol.

Mais ce qui est d'une importance vraiment primordiale au point de vue géodésique et économique, c'est la possibilité de pouvoir relever pendant le vol équatorial, par des méthodes modernes et pratiques, des contrées déterminées et de pouvoir montrer ainsi à de nombreux pays la voie à suivre pour un premier levé cartographique. Grâce au vol équatorial, ces pays auront l'occasion d'appliquer à leurs conditions particulières les expériences de ces levés et d'effectuer ainsi, à peu de frais, relativement, la reconnaissance cartographique de contrées intéressantes aux points de vue économique et géographique.

Cela n'était jusqu'à présent pas possible, à l'aide des méthodes terrestres, sans des frais considérables pour le calcul des nombreux points fixes. C'est par les mensurations prévues lors de ce vol équatorial que la grande importance de la photogrammétrie aérienne pour la pratique des levés cartographiques de grande envergure en pays inconnus pourra être démontrée.

Radio

Mardi, 30 août

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Lausanne), gramo-concert. 13 h., informations financières. 13 h. 5 à 13 h. 45, gramo-concert. 17 h. 1, pour Madame. 17 h. 30 (de Montreux), concert relayé du restaurant Ungaria. 18 h. (de Lausanne), gramo-concert. 18 h. 40 (de Lausanne), « Quelques affections du pied », causerie par M. Wægeli, pédicure. 19 h. 1 « Ma discothèque », causerie-audition par M. Aloys Mooser. 19 h. 30 (de Genève), « A bâtons rompus », causerie par M. Léon Savary. 20 h. (de Lausanne), musique populaire par un orchestre villageois. 20 h. 50 (de Genève), Ruy Blag. 21 h. (de Genève), gramo-concert (musique de Ravel).

Radio-Suisse allemande

12 h. 40 et 16 h. 30, concerts récréatifs par l'orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h., concert. 21 h. 45 (de Bern), une heure d'opérettes, par Walter Schär, ténor, et l'orchestre Radio-Suisse allemande.

Stations étrangères

Munich, 20 h. 25, concert symphonique. Londres national, 20 h., promenade-concert. Vienne, 20 h. 10, orchestre symphonique. Bruxelles, 21 h., concert relayé du Kursaal d'Ostende. Milan, Turin, 20 h. 30, « Haschisch », opérette. Prague, 19 h. 30, « Aida », opéra, de Verdi.

COLLECTION :

Les sciences et l'art de l'éducation

Questions actuelles de pédagogie

Prix : 2,50

La rédaction chez les petits

Prix : 2,50

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

PETITE GAZETTE

L'épave du « Triomphant », vaisseau de la flotte de Tourville, sera détruite à la dynamite

A Cherbourg (Manche), en procédant aux dragages nécessaires par la création d'une darse destinée à l'évolution et à l'accostage des grands paquebots, on a rencontré des vestiges du vaisseau de haut bord *Triomphant*, qui faisait partie de la flotte de Tourville, défaite, en mai 1692, à la Hougue, par la flotte anglo-hollandaise coalisée.

L'histoire rapporte que, après une première action de trois heures, le *Soleil-Royal*, vaisseau-amiral, l'*Admirable* et le *Triomphant* vinrent se réfugier à Cherbourg, où ils furent bloqués et où l'ennemi les fit sauter le 1^{er} juin.

Les fragments du vieux navire ont eu pour effet d'entraver gravement le fonctionnement de la drague qui extrait le sable des profondeurs de la rade cherbourgeoise. Ce travail a subi de ce fait un important retard.

Maintenant, on atteint la pièce maîtresse, constituée par la carcasse du vaisseau ensablé. On s'efforce de dégager cet antique débris de chêne. Mais, dès à présent, les techniciens considèrent que la récupération de cette épave n'est pas possible. Elle demanderait un temps trop considérable et l'emploi d'un matériel spécial qui fait défaut.

Il est donc à peu près certain que l'épave du *Triomphant* sera extraite par morceaux. On la fera sauter à la dynamite, afin de pouvoir procéder au creusement du fond là où, dans quelques mois, devront pouvoir accéder les modernes paquebots de tous pavillons. Il va de soi que, si des parties intéressantes de la coque du *Triomphant* peuvent être extraites, elles iront grossir les collections historiques des musées où, déjà, on peut voir des armes provenant des vaisseaux de Tourville.

Les goûts littéraires du public anglais

D'après les statistiques de la bibliothèque municipale de Croydon, 2 millions 950 volumes ont été demandés par 66,562 personnes, soit 58,2 % de la population.

On n'a demandé que 866,454 volumes d'imagination. Les livres les plus demandés ont été *La crise mondiale* par M. Winston Churchill, *La règle du jeu de bridge* de M. Foster, les pièces de John Galsworthy, le catalogue de timbres-poste et *Le tableau d'histoire* de M. H. G. Wells.

Les romans de M. Jeffery Farnol : *Broad Highway* et *The Amateur Gentleman*, viennent en tête de leur catégorie. Dickens reste le plus populaire des romanciers anglais. Shakespeare garde ses fidèles. Thomas Hardy, Georges Meredith, Joseph Conrad, et Rudyard Kipling déclinent, mais c'est peut-être que tout le monde les a lus.

Les lecteurs de Croydon ne demandent les livres à succès qu'une année ou même davantage après leur vogue.

On recherche des héritiers

Un avocat américain, M. Kooreman, se livre actuellement en Alsace à des recherches d'état civil pour découvrir les bénéficiaires d'un héritage se chiffant à 18 millions de dollars, soit, au cours actuel du dollar, environ, 80 millions de francs, laissé par M^{me} veuve Garet, née Henriette Schaeffer, décédée le 16 novembre 1930, à Philadelphie, fille de Christophe Schaeffer, né le 5 août 1808, sans doute près de Bischwiller, mort le 19 novembre 1885, à Saint-Louis-du-Mississippi. Aux Etats-Unis, pour avoir des renseignements d'état civil antérieurs à 1900, il faut s'adresser au ministre des cultes. Or, quantité de registres que tenait le clergé, comme autrefois en France, avant la Révolution, ont été brûlés.

Les postulants ne manquent pas, comme on peut se l'imaginer, d'autant qu'il reste des Schaeffer en Amérique et des Schaeffer en Alsace.

Une faute qui coûte cher

Une faute de ponctuation, commise par un fonctionnaire des Etats-Unis, il y a quarante-six ans, vient de coûter au Trésor américain la bagatelle de 9 millions de dollars.

Le texte légal où la faute a été commise fixe le montant de l'impôt à payer par les fabricants de beurre végétal. Dans la hâte de son travail, le rédacteur avait oublié de mettre une virgule qui aurait donné sa pleine expression à la pensée du législateur. Cette faute aurait d'ailleurs passé inaperçue si, il y a quelques mois, une société industrielle, la Southern Nut Product Company, n'avait protesté contre les impôts dont sa production était frappée, précisément en se basant sur la ponctuation du texte. La société ayant obtenu gain de cause, la conséquence immédiate du dégrèvement dont elle bénéficie sera le remboursement des sommes indûment payées par les autres fabricants de beurre végétal.

On commence à vendre les biens d'Ivar Kreuger

En Suède, la vente aux enchères des biens laissés par Ivar Kreuger a commencé.

La propriété de Haongsholmen, comprenant une île où se trouve une magnifique villa et trois autres petites îles voisines, a été vendue 50,000 couronnes. Elle avait été payée 65,000 couronnes par Kreuger.

Les divers mobiliers et collections d'art du roi des allumettes feront l'objet de douze ventes aux enchères qui auront lieu en septembre.

Le bel été et les huîtres

La chaleur, la rareté des tempêtes et orages pendant le mois d'août auront eu pour résultat de permettre aux huîtres de se développer de façon particulièrement satisfaisante. Elles seront plus grosses et de meilleure qualité que celles de 1931. Comme les mois en r, où leur consommation peut, suivant le dicton, commencer, approchent, cette nouvelle réjouira les amateurs.

Publications nouvelles

Jésus, Fils de Dieu, par le R. Père Pinard de la Boullaye, S. J. — Un volume in-8° écu de 256 pages, 12 fr. ; franco 13 fr. 20. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (V^{ème}).

Le carême de Notre-Dame du R. Père Pinard de la Boullaye était attendu par beaucoup d'auditeurs qui avaient suivi avec passion l'illustrateur, soit à Notre-Dame, soit à leur poste de radio.

La parole est fugace et ne peut être, pour ainsi dire, que saisie au vol. Il leur apparaissait qu'une éloquence aussi pleine avait besoin d'être méditée, que chaque mot devait être pesé ; bref, ils voulaient pouvoir lire et conserver par devers soi ce qu'ils avaient entendu.

Les voici satisfaits. Le volume qui vient de paraître contient le texte des six conférences prononcées cette année. Des notes les accompagnent. Ces notes sobres, et dégagées d'un appareil d'érudition trop lourd, permettront de mieux pénétrer le texte, et répondront aux questions que pourraient se poser ceux qui voudraient approfondir le grave problème d'apologétique ici abordé. L'orateur, en effet, est au cœur de son sujet. Après avoir montré, les années précédentes, que Jésus était le Messie attendu, il prouve, cette année, que Jésus est vraiment le Fils de Dieu.

Et c'est le fondement même de la religion chrétienne qui est ainsi établi. Les chrétiens soucieux de fortifier leurs convictions religieuses trouveront dans ce livre un enseignement qui les satisfera sous la forme précise et éloquente qui a fait la réputation mondiale du R. Père Pinard de la Boullaye.

La Banque nationale suisse, 1907-1932

Le 20 juin 1907 est une date importante dans l'organisation du marché financier suisse. C'est en effet ce jour-là que la Banque nationale, notre institut fédéral d'émission, a été fondée. Comme nous l'avons dit, ce vingtième anniversaire a été fêté par la Banque nationale, il y a quelques jours, et a réuni tout ce que la finance suisse compte de plus marquant dans ce domaine.

La direction générale a voulu consigner dans un volume l'histoire de ces vingt-cinq ans d'activité. Elle a chargé de ce travail M. Hermann Schneebeli, ancien chef du bureau de statistique et actuellement secrétaire général de la Banque.

Retracer l'histoire de la Banque nationale suisse, c'est écrire en même temps les annales de la finance suisse. Notre institut d'émission a joué, en effet, un rôle si important, à cet égard, qu'il a été le pivot autour duquel a tourné tout notre mouvement monétaire. Il a acquis une telle réputation que sa solidité n'a jamais été mise en doute. Son existence n'a pas été tissée, cependant, que de jours heureux ; il a dû faire face, depuis vingt-cinq ans, à des événements qui ont ébranlé l'Europe. Mais il a résisté à toutes les vicissitudes, grâce à la prudence de ses dirigeants, et la guerre de 1914 n'a été qu'une preuve concluante de son utilité et de sa parfaite tenue.

La Banque nationale suisse inspire une confiance méritée.

L'ouvrage de M. Schneebeli est une véritable compilation. Il a voulu faire une œuvre bien documentée sur la situation bancaire de la Suisse. Il y a réussi et a mérité les justes éloges des directeurs, MM. Bachmann, Schnyder von Wartensee (rappelons que celui-ci a été directeur de la Banque de l'Etat de Fribourg) et Weber.

Eugène Duthoit, président des Semaines sociales de France. — *L'économie au service de l'homme*. — Un volume in-18 Jésus. Prix : 12 francs. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

A l'heure où tant de maux et de désordres accablent le monde, la voix autorisée du président des Semaines sociales de France vient rappeler les méprises désastreuses qui ont faussé et déréglé l'activité productrice. Mais, pour mieux remplir son dessein, il a voulu tracer, par des jalons successifs, la route lumineuse qui eût évité les difficultés actuelles si on ne s'en était écarté. Réactions de l'esprit lucide et prophétique de Frédéric Ozanam devant l'industrialisme naissant, vérités remises en circulation par l'Union de Fribourg après 1870, charte de l'économie humaine, dictée par l'encyclique *Reverentium Novorum* (1891), continuité des interventions pontificales, apports successifs de Léon Harmel, d'Henri Lorin et des Semaines sociales, initiative du cardinal Mercier : telles sont les étapes qui conduisent insensiblement à l'encyclique *Quadragesimo Anno* (1931), étape décisive qui ouvre l'avenir des restaurations nécessaires.

Tout au long de cette route lumineuse, devant une crise économique qu'on a appelée : *la crise*, la science éprouvée de l'auteur prodigue les vérités souveraines. Tourné vers ce temps agité dont il explique peu à peu les maux, par ce vivant et saisissant exposé, Eugène Duthoit définit ainsi le fondement stable d'une économie dirigée, non qu'il entende livrer à l'Etat tous les leviers de commande, mais en ce sens qu'une coordination prudente, venue d'en haut, assurerait une meilleure répartition des ressources, un équilibre plus stable entre la production et la consommation, une sauvegarde contre les secousses brutales que l'anarchie actuelle multiplie en les aggravant. Economie dirigée : c'est-à-dire économie humaine, car l'ordre économique ne peut être qu'un ordre humain, établi conformément aux exigences et aux nécessités de la nature humaine, en s'éclairant de la psychologie qui les fait connaître dans leur vérité et de la morale qui les ordonne aux biens durables.

La clarté du style, l'abondance et la richesse des idées, le bon sens inébranlable, qui caractérisent l'auteur, recommandent ces pages à tous.

†
 Madame Joseph Genoud et sa fille Christiane, à Fribourg;
 Mademoiselle Berthe Genoud, à Fribourg;
 Le docteur et Madame Henri Perrier-Genoud et leur fils, à Fribourg;
 Monsieur et Madame Pierre Genoud et leurs enfants, à Châtel-Saint-Denis;
 Monsieur et Madame Walter Fierz et leurs filles, à Châtel-Saint-Denis;
 Monsieur et Madame Hofer et leurs fils, à Bienne;
 Monsieur et Madame Piguet, à Châtel-Saint-Denis;
 Mademoiselle Betty Genoud, à Aigle;
 Monsieur Gabriel Villard et son fils, à Châtel-Saint-Denis;
 ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph GENOUD
 représentant de commerce

leur bien cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé pieusement à Fribourg, muni de tous les secours de la religion, samedi 27 août, dans sa 47^{me} année.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, mardi 30 août, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire : avenue de Bauregard, 8, à 8 h. 20.

Cet avis tient lieu de faire part.

†
 La maison Blank & Cie, à Vevey fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver par le décès de son fidèle et dévoué voyageur depuis plusieurs années

Monsieur Joseph GENOUD

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, mardi 30 août, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire : avenue de Bauregard, 8, à 8 h. 20.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
 L'ancienne Sarinia fait part du décès de son regretté membre

Monsieur Joseph GENOUD

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, mardi 30 août, à 8 h. 1/2.

Départ du domicile mortuaire : Avenue de Bauregard, 8, à 8 h. 20.

†
 Monsieur et Madame Ernest Macherel-Gauderon et leurs enfants Clotilde et Jean, à Fribourg;
 Monsieur et Madame Marcel Gauderon-Bony et leurs filles Suzanne et Paulette, à Paris;
 Monsieur François Gauderon, à Fribourg;
 Mesdemoiselles Victoire et Jeannette Gauderon, à Fribourg;
 Madame veuve Elisa Vipret-Le Corre, à Morges, ses enfants et petits-enfants, à Morges, Berne et Gènes;
 Mademoiselle Eugénie Delaquis, à Fribourg;
 R. Père P. J. Delaquis, O. P., à Fribourg;
 Mademoiselle Catherine Dorand, à Fribourg;
 et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Françoise Gauderon
 née Vipret

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 83^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Fribourg. Un avis ultérieur en indiquera le jour et l'heure.

†
 L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur Francis de GENDRE

sera célébré à l'église des R. Pères Cordeliers, mercredi 31 août, à 8 h. 1/2.

†
 L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Anne-Maria Bavaud

aura lieu mercredi 31 août, à 7 h. 1/4, à l'église de Montagny.

Monsieur et Madame Louis Andrey-Bovet, à Rosé, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, et particulièrement la Direction et le personnel des Travaux publics.

CAPITOLE
 CE SOIR, à 20 h. 30
 DERNIÈRE REPRÉSENTATION
 Le plus grand comique
BUSTER SE MARIE
 dans
 avec 105-45
 André Luguet Jeanne Helbling
 François Rosay André Berley
 Production
MÉTRO - GOLDWYN - MAYER

Sans engagement de votre part et...
gratuitement
 vous pouvez faire
UN ESSAI
 sur terrain varié
DE LA SURPRENANTE
201
CONFORT
Geugeot
 avec
 roues avant indépendantes
 ...en découplant
 cette annonce que
 vous présenterez à...

Agent
STUCKY, frères, FRIBOURG
 ou
VISCARDI & C^{ie}, BEX

Déchets de pâtes alimentaires
 pour détail

disponibles, à bas prix, à la Fabrique de Sainte-Apolline, près Fribourg. 11 Yv

La Phospharine Pestalozzi
 est supérieure, par sa qualité et son poids, à la plupart des phosphatines et farines lactées. C'est le meilleur aliment pour la formation des os et dents de l'enfant, évite les entérites. Le déjeuner fortifiant idéal des adultes, anémiques, malades d'estomac, etc. — La tasse, 4 ct.; la boîte 500 gr., Fr. 2.25, dans pharm., drog., épicerie.

L. LAVAUD
SAINT THOMAS
 « GUIDE DES ÉTUDES »
 Notes et Commentaires
 sur l'Encyclique « Studiorum Ducem »
 de S. S. Pie XI
 Prix : 1 fr. 90

Maitre Albert
 Un moderne au moyen âge
 Revue Thomiste
 Prix 5 fr.

Librairie SAINT-PAUL, Fribourg
 38 Pérolles 38

Fiancés
 Vous trouverez quantité de chambres à coucher, salles à manger et autres meubles, à des prix dérisoires chez

COMTE & C^{ie}, Fribourg
 AMEUBLEMENT 9-12
 Superbe occasion de vous meubler à bon marché.

Importante maison de liqueurs, spiritueux et vins, possédant clientèle, demande

Représentant
 actif
 pour Fribourg (ville et canton).
 Adresser offres sous P 2802 N, à Publicitas, Neuchâtel.

100 poses
 excellent terrain, bons bâtiments, à louer, à un quart d'heure d'une gare. S'adresser à A. Frossard, agent d'affaires, Fribourg.

A VENDRE
 dans le district de la Gruyère,
 un bon café
 situé sur un grand passage. Facilités de paiement.
 Ecrire à Publicitas, Fribourg, sous P 2563 B.

H. LIPPACHER
 Chirurgien-Dentiste
 de retour

Brunette
 L'excellente cigarette Maryland 50 cts.
 Fabriques de tabac réunies, S. A., Soleure

Docteur GRUNER
 Route de Villars, 1
 CONSULTATIONS DE 1 à 3 heures
 et de 6 à 7 heures. 13907
 MALADIES DES POUMONS

R. Martin
 médecin-dentiste
 de retour

G. FAVEZ
 Tél. 707
 Place de la Gare, 36
 FRIBOURG
 de retour

Myrtilles
 de la vallée du Soleil (Blenio)
 extra, douces et fraîches. Fr. 0.75 le kg. brutto.
 Ed. Andreazzi, No 70, Dongio (Tessin). 64781 O

1a Myrtilles de montagne
 5 kg., 3.75; 10 kg., 7.20; prunes et pruneaux, 10 kg., 3.95, port dû contre remboursement. 1208-5 O

Pedrioli-Export, No 68, Bellinzona.

On demande un jeune homme, fort, de 19 à 25 ans, connaissant bien les chevaux et sachant traire, comme

Domestique

Entrée tout de suite. S'adresser au GUIL- LAUME TELL, M. Piccaud, Villaz-Saint-Pierre.

Voyageur
 Ire force, très bien introduit auprès de la clientèle campagnarde du canton de Fribourg, est demandé par maison 1er ordre (fourrages). Place stable. Offres avec références et curriculum vite, sous chiffres Pc 219-8 L, à Publicitas, Lausanne.

La clinique dentaire
 est actuellement installée
Rue de Romont, 18
 (au 2^{me} étage du Café de la Paix.)

Procédés ULTRA-MODERNES pour travaux de tous genres. Rayons X.
 Installations spéciales pour la pose de dents artificielles

Docteur E. DESCOMBES

Question :
 ÉCOLIERS, où trouvez-vous le plus grand choix en articles de classe ?

Réponse :
 Toujours
 AUX LIBRAIRIES
 SAINT-PAUL !!!

A VENDRE
 tout de suite, une maison d'habitation, 4 chambres, grange, cave, lumière, une pose de terre avec verger. S'adresser à Léon DU-RIAUX, Farvagny-le-Grand. 13890

PERSONNE
 expérimentée d'emploi de place de cuisinière dans bonne famille ou comme servante de cure. S'adresser sous chiffres P 4104 F, à Publicitas, Fribourg.

Imprimerie St-Paul
 Fribourg
 Faire-part
 Impressions en relief

Descentes de lit
Couvertures laine, jetées de divans
 chez Fr. Bopp, maison d'ameublements, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone. 7.037

Domaine à louer
 Le soussigné offre à louer, pour le 22 février 1933, par voie de soumission, SON DOMAINE de Champ-Collon, à RUE, 40 poses, en un seul mas.
 Beau et bon domaine, bien situé, beau bâtiment.
 Adresser les offres jusqu'au 5 septembre. 13841
 Louis DEMIERRE, à Rue.

Boulangier-pâtissier
 Jeune homme sortant d'apprentissage demande place comme tel dans bonne boulangerie. Faire offres à G. P. A-CHOUD, Bossonnens, (Fribourg). 41037

A VENDRE
 rue de Lausanne
 Maison de rapport avec magasin, très belle situation pr boulangerie, coiff., art. de voyage, cigares, etc. S'adr. 2424, poste rest., II. Fribourg. 13.911

DOCTEUR
PERRIER
 absent
 du 31 AOÛT au 22 SEPTEMBRE.

Docteur
H. GLASSON
 51, rue de Lausanne
 de retour

Sommelière
 sachant les 2 langues
DEMANDE PLACE
 pour le 20 septembre, si possible à Fribourg. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 7552 B.

Si vous désirez vendre
 vos immeubles ou domaines, avisez, avec détails et prix, A. PROSS, Zürich, 2, Gotthardstr., 62.

ON DEMANDE
 ouvrière
 tailleuse
 pour hommes. S'adr. à M. CHAMMARTIN, tailleur, Pully/Lausanne.

Plusieurs CAFÉS
A VENDRE
 dans les cantons de Fribourg et Vaud. — Se renseigner à ACISA, S. A., Arcade de la Gare, Fribourg. 208-6

JEUNE FILLE
 désirant apprendre le service de table, demandée comme volontaire dans petite pension. Leçons de langues et autres avantages. 41040
 Pour renseignements, se présenter : Gand'Rue, 17.

FABRICATION SUISSE de QUALITÉ
UNION
 Cassettes Coffres à murer Coffres-forts Meubles d'acier
 Fabrique de coffres-forts UNION S. A. Zurich, Gessnerallee, 36.
 Représentant général : D. GOBAT, Lausanne, case postale 10620

CINEMA
ROYAL
 Ce soir, dernière représentation de la délicieuse comédie
MICHE
 (Micheline)
 avec
 Marguerite Moreno Dranem

LITS D'ENFANTS
 poussettes de chambre, chaises pour enfants, parecs.
 Grand choix. 2-14
 Se recommande : Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63.

Combustibles
R. STEINAUER
 GRANDES PROVISIONS de hêtre et sapin secs
 1^{re} qualité — Prix du jour
 COKES - BRIQUETTES - BOULETS, etc.
 Prix de provisions. 151-4
 PROFITEZ!
 10, avenue de la gare, tél. 9.52

Sacs à gelée
 à Fr. 2.50.
 E. WASSMER S. A.

Sauvez la ligne
 par une cure de l'excellent thé amaigrissant Megra-Pas de perte subite et malsaine du poids, mais une élimination successive de la graisse superflue. Le paquet : 2 fr., 3 paquets (cure), 5 fr. 50. Envoi postal par la pharm. Hafner, Bienne, 22. 595

A VENDRE
 dans le district de la Sarine, un beau DOMAINE de 36 poses, très bien situé. S'adresser sous chiffres P 13501 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE
 A REPRENDRE un LAIT avec tout le matériel et porcherie. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 13903 F.

Perdu
 entre Gambach et rue de Romont, une ceinture de robe, en satin bleu, à pois blancs. 41032
 La rapporter contre récompense à Julimont, 3, Gambach, Fribourg.

ON DEMANDE
 pour tout de suite, une femme d'âge de 15 à 16 ans, pour aider au ménage et garder les enfants. S'adresser sous chiffres P 13902 F, à Publicitas, Fribourg.

FIAT 508
 Une vraie merveille
Essayez-la!
 depuis Fr. 3.350.- franco Suisse, 5 roues garnies